

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Ecole Supérieure de Commerce

Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme de master en
Sciences Financière et commerciale

Option : Comptabilité et Finance

Thème :

**La pratique de la consolidation au sein des
groupes Algériens**

Etude De Cas : Le groupe GEMA

Elaboré par :

BENCHABANE Oumnia

FERKAL Fatima Zohra

Encadré par :

Mme BOUBRIT Rachida

Année Universitaire 2017/2018

Remerciements

Nous tenons à remercier en 1^{er} lieu « Allah » le tout puissant de nous avoir donné le courage, la force et la patience d'achever ce modeste travail.

*Nous exprimons notre profonde gratitude à notre chère encadreur **Mme BOUBRIT Rachida**, pour sa patience, son aide, sa générosité, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui en contribuent à alimenter notre réflexion.*

*Nous tenons également à remercier notre maître de stage au sein du groupe GEMA **Mr YANTIREN Akli**.*

Nos remerciements s'adressent également à tous nos professeurs de l'école supérieure de commerce de Koléa, ainsi à l'honorable juré de la soutenance, on les en remercie profondément, et aux personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, un très grand MERCI à nos familles pour leurs patiences et encouragements, au long de notre parcours.

Merci

Dédicace

Aujourd'hui, ici rassemblés auprès des jurés, Nous prions Dieu que cette soutenance fera signe de persévérance et que nous serions enchantés par notre travail honoré.

Du profond de mon cœur, je dédie ce travail à :

Ma très chère mère

Aucune dédicace ne saurait être assez éloquente pour exprimer ce que tu mérites pour tous les sacrifices que tu n'as cessé de me donner depuis ma naissance, durant mon enfance et même à l'âge adulte.

*Je te dédie ce travail en témoignage de mon profond amour.
Quisse Dieu, le tout puissant, te préserver et t'accorder santé,
longue vie et bonheur.*

Mon cher papa

Aucune dédicace ne saurait exprimer l'amour, l'estime, et le respect que j'ai toujours eu pour vous.

Rien au monde ne vaut les efforts fournis jour et nuit pour mon éducation et mon bien être.

Je te dédie ce travail qui est le fruit de tes sacrifices que tu as consentis pour mon éducation et ma formation.

A mes chères sœurs et leurs filles

En témoignage de l'attachement, de l'amour et de l'affection que je porte pour vous, vous êtes toujours dans mon cœur. Je vous remercie pour votre aide et soutien, je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

A mon très cher frère

Les mots ne suffisent guère pour exprimer l'attachement, l'amour et l'affection que je porte pour vous, je vous dédie ce travail avec tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

A mes chers ami(e)s qui sans leur encouragement ce travail n'aura jamais vu le jour.

*A ma binôme **oumnia**, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de réussite.*

A tous mes professeurs qui m'ont enseigné.

Et à tous ceux que j'aime.

zola

Dédicace

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut....

Tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect....

Aussi c'est tout simplement que

Je dédie ce modeste travail...

A MES CHERES PARENTS

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être.

Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours.

Que ce modeste travail soit l'exaucement de vos vœux tant formulés, le fruit de vos innombrables sacrifices, bien que je ne vous en acquitterai jamais assez.

Puisse Dieu, le Très Haut, vous accorder santé, bonheur et longue vie et faire en sorte que jamais je ne vous déçoive.

A Ma GRAND MERE CHERIE

Qui m'a accompagné par ses prières, sa douceur, puisse Dieu lui prêter longue vie et beaucoup de santé et de bonheur dans les deux vies.

A Mes CHERES ET ADORABLE FRERES

En témoignage de mon affectation fraternelle, je vous souhaite une vie pleine de bonheur et de succès et que Dieu, le plus puissant, vous protège et vous garde.

A TOUTE MA FAMILLE ET MES AMIS

A Ma Binôme Zola, je vous souhaite un avenir gracieux et plein de bonnes promesses.

Omnia

Introduction générale	A-C
Chapitre 1 : Notions de base sur la consolidation des comptes	
Section 1 : Généralités sur le groupe	2
Section 2 : Notions sur la consolidation.....	8
Section 3 : Périmètre et méthode de consolidation.....	19
Conclusion du premier chapitre.....	34
Chapitre 2 : Le processus de consolidation	
Section 1 : L’homogénéisation et l’intégration des comptes individuels.....	37
Section 2 : L’élimination des opérations intra-groupe et répartition des capitaux propres	44
Section 3 : Présentation des états financiers consolidés	55
Conclusion du deuxième chapitre.....	70
Chapitre 3 : la consolidation des comptes du groupe GEMA	
Section 1 : Présentation du groupe GEMA.....	73
Section 2 : Homogénéisation et intégration des comptes individuels.....	84
Section 3 : Elimination des opérations réciproque, répartition des capitaux propres et présentations des états financiers consolidés.....	90
Conclusion du troisième chapitre.....	103
Conclusion générale.....	104
Bibliographie.....	107
Annexes.....	109
Table des matières	119

AGEX	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
A.L.C	ALGERIE-LIGABUE-CATERING
CIDTA	Code des Impôts Directs et Taxes Assimilées
CMP	Côût moyen pondéré
CP	Capitaux Propres
FIFO	First in-First out
IAS	International Accounting Standards
IASB	International Accounting Standards Board
IASC	International Accounting standards Committee
IBS	Impôts sur Bénéfices des Sociétés
IFRS	International Financial Reporting Standards
IM	Intérêt Minoritaire
GEMA	General Maritime
SCF	Système Comptable Algérien
S.I.H	Société d'Investissement Hôtelière
SOGRAL	Société de Gestion de la Gare Routière d'Alger
SPA	Société Par Action
TME	Titres Mis en Equivalence

N° de tableaux	Libellé	Page
1	Type de contrôle et méthode d'évaluation	25
2	Le traitement des marges internes	47
3	Modèle de bilan consolidé	59
4	Modèle de comptes de résultat par nature	62
5	Modèle de comptes de résultat par fonction	63
6	Modèle de l'état des flux de trésorerie- méthode directe	65
7	Modèle de l'état des flux de trésorerie- méthode indirecte	66
8	Modèle indicatif de tableau de variation des capitaux propres	68
9	Bilan cumulé Actif	87
10	Bilan cumulé Passif	88
11	Compte de résultat cumulé	89
12	Créances et dettes sur FILTRANS	90
13	Créances et dettes sur GEMA	91
14	Dividendes reçus	91
15	Répartition des capitaux propres FILTRANS	93
16	Les valeurs comptables des participations du groupe GEMA dans les autres sociétés, avec sa quote-part dans ces sociétés	94
17	Bilan cumulé après retraitement "Actif"	95
18	Bilan cumulé après retraitement "Passif"	96
19	compte de résultat consolidé après retraitement	97
20	Bilan consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA "Actif"	98
21	Bilan consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA "Passif"	99
22	Compte de résultat consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA	100
23	Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA	101
24	Etat de variation des capitaux propres consolidé du groupe GEMA	102

N° de Schéma	Libellé	Page
1	Types des liaisons financières	5
2	Technique de consolidation par palier	15
3	Pourcentage d'intêret	23
4	Les étapes de consolidation des comptes	43
5	L'organigramme général du groupe GEMA	81

Annexe N°	Titre	N° de P
1	Renseignements généraux	110
2	Tableau des titres de participation des sociétés consolidées du groupe	111
3	Tableau récapitulatif des créances sur les sociétés consolidées du groupe	112
4	Tableau récapitulatif des produits des sociétés consolidées du groupe	113
5	Tableau récapitulatif des dettes sur les sociétés consolidées du groupe	114
6	Relevé des stocks intra-groupe	115
7	Détermination de l'actif net	116
8	Dividendes reçus/versés intra-groupe	117
9	Tableau récapitulatif des stocks et charges internes aux sociétés consolidées du groupe	118

Résumé

L'économie mondiale a connu des développements grâce à plusieurs acteurs économiques et financiers et particulièrement l'entreprise ; Cette entité évolue dans le temps, soit par la création de filiales, soit par prise de participations dans d'autres sociétés. Ces opérations permettent de constituer un ensemble de sociétés étroitement liées entre elles formant un groupe.

L'apparition de ces groupes a rendu obligatoire l'établissement des comptes consolidés afin d'assurer une traduction claire de la réalité économique et financière du groupe car les états financiers individuels ne répondent pas aux besoins des utilisateurs dans la prise de décision.

La consolidation est une technique permettant l'établissement des comptes uniques pour l'ensemble du groupe, afin de mieux apprécier la réalité économique.

L'établissement des comptes consolidés repose sur un processus pratique spécifique, ce dernier comprend des étapes techniques qui permettent de traiter les comptes individuels des différentes entités qui constituent le groupe.

Mots clés : groupe, comptes consolidés, consolidation, processus de consolidation.

ملخص

شهد الاقتصاد العالمي تطورات بفضل العديد من العوامل الاقتصادية خاصة الشركة. هذا الكيان يتطور مع مرور الزمن اما عن طريق انشاء فروع او من خلال المشاركة في شركات اخرى. هذه العمليات تؤدي الى ظهور ما يسمى بالمجمع .

ظهور هذه المجمعات ادى الى اجبارية انشاء الحسابات المجمعّة لضمان الترجمة الحقيقية الاقتصادية و المالية للمجمع كون القوائم المالية الفردية لا تستجيب لمتطلبات مستخدمي القوائم المالية في اتخاذ القرار.

التجميع المحاسبي هو تقنية تسمح بإنشاء حسابات موحدة للمجمع ككل (لجميع الفروع) من اجل تقدير الواقع الاقتصادي بشكل افضل.

انشاء الحسابات الموحدة يرتكز على مسار عملي خاص, يشمل هذا الاخير مجموعة من المراحل التقنية التي تعمل على معالجة الحسابات الفردية لمختلف الكيانات المشكّلة للمجمع.

الكلمات المفتاحية: المجمع , الحسابات المجمعّة, التجميع المحاسبي, مسار التجميع المحاسبي.

L'évolution des marchés économiques et financiers a rendu nécessaire le regroupement des sociétés. C'est pour cela que de nombreuses entités distinctes juridiquement se sont réunies afin d'atteindre une taille suffisante, de mettre en œuvre leur efforts et de travailler en collaboration en créant une relation de dépendance qui se traduit par la détention directe ou indirecte des droits de vote dans le capital de plusieurs sociétés.

A cet effet, nous intéresserons à l'étude d'une forme organisationnelle particulière appelée les groupes de sociétés. Rappelons qu'un groupe est un ensemble de sociétés juridiquement distinctes dirigé par un même centre de décision qualifié "société mère", les autres sociétés étant considérées comme des entreprises filiales, et participations.

Ce regroupement nécessite la disposition d'une information fiable et claire, par contre les comptes individuels de chaque société du groupe s'avèrent très insuffisants pour retracer une image fidèle sur le groupe dans son ensemble.

Donc afin d'obtenir une image intelligible du groupe, il faut absolument établir des comptes consolidés semblables à ceux publiés par chacune des sociétés, comme s'il s'agissait d'une entité unique.

La consolidation comptable est une technique économique et financière qui consiste à établir les états financiers d'un groupe de sociétés, pour une publication en externe mais aussi pour ses besoins internes. Pour cela elle réunit les comptabilités de chacune des sociétés qui composent ce groupe et opère des retraitements afin d'établir des états financiers consolidés qui présentent le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble des entités constituant le groupe.

Ainsi, notre recherche, ayant pour thème "**La pratique de la consolidation au sein des groupes algériens**", s'efforce de répondre principalement à la problématique suivante :

En quoi consiste la consolidation comptable et quelle est le processus de mise en œuvre de cette dernière ?

De cette question principale découle une série de sous-questions qui peuvent être résumées comme suit :

1. Comment peut-on définir la notion de consolidation et quels sont les critères déterminant le périmètre de consolidation ?

2. Quel est le processus d'établissement des comptes consolidés ?
3. Quelle est la démarche à suivre lors de la consolidation des comptes au niveau du groupe GEMA ?

Les hypothèses

1. La consolidation est une méthode comptable qui s'articule sur une simple addition des états financiers de l'ensemble des sociétés du groupe, et le pourcentage de capital détenu par la société mère qui détermine le périmètre de consolidation.
2. Le processus de consolidation regroupe les phases: homogénéisation, cumul des états financiers individuels, ajustement des comptes intra-groupes et répartition des capitaux.
3. Le processus de consolidation dans le groupe GEMA est élaboré selon les règles du SCF qui ne diffèrent pas du référentiel IAS/IFRS.

L'objectif de la recherche

Notre objectif de recherche est d'expliquer la notion de groupe de sociétés ainsi que celle de la consolidation, la technique de consolidation des comptes, la détermination du périmètre et les méthodes de consolidation, et enfin, connaître le processus d'élaboration des états financiers consolidés.

Les raisons de choix du thème

Les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce thème, d'une part pour déterminer l'importance de la consolidation qui se traduit par une présentation claire et fiable de la situation financière et de l'activité du groupe en entier et d'autre part, pour bien assimiler l'enchaînement du processus de consolidation au niveau des groupes algériens.

Méthodologie de recherche

On a fait référence à une recherche bibliographique tout en traitant la documentation disponible relative à notre sujet de recherche. Cette étude théorique est renforcée par une étude empirique qui traite l'une des entreprises publiques à savoir le groupe **GEMA**.

Plan de recherche

Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons organisé notre étude en trois chapitres :

Dans le premier chapitre nous présenterons des généralités sur la consolidation ;

Le second chapitre s'articulera autour du processus de consolidation ;

Quant au troisième et dernier chapitre, il aura pour objectif de mettre en pratique le processus de consolidation au sein du groupe GEMA.

**Chapitre 01 : Notions de base sur la
consolidation des comptes.**

Introduction

Les sociétés ne sont pas toujours isolées. Elles peuvent prendre des participations dans d'autres sociétés. Elles ne seront donc plus seules.

Les comptes consolidés présentent la situation financière du groupe tout entier comme s'il s'agissait d'une société unique. Les comptes individuels de chaque société qui compose le groupe remontent ainsi à la société mère qui établit les comptes consolidés à l'aide d'une technique que l'on appelle la **consolidation**.

A cet effet, on a consacré ce chapitre pour présenter les aspects théoriques de la consolidation des comptes à travers les trois sections suivantes :

Section 01 : Généralités sur le groupe.

Section 02 : Notions sur la consolidation des comptes.

Section 03 : Périmètre et méthode de consolidation des comptes.

Section 01 : Généralités sur le groupe

Avant d'entamer la notion de consolidation au niveau du groupe et ses principes de base, il convient tout d'abord de prendre connaissance des notions fondamentales du groupe et ses règlements qui ne sont pas dénués de complexité.

Sous-section 01 : Définition du groupe

Le groupe est un concept difficile à lui accorder une définition satisfaisante, il est toujours possible de rechercher comment il se constitue, d'étudier son évolution, les différents états par lesquels il passe, pour tenter de voir s'il tend vers une forme correspondant à un état d'équilibre, ou s'il est en perpétuel devenir. On peut aussi s'interroger sur les causes de son apparition et ainsi ces diverses préoccupations¹.

Une société peut détenir une participation dans une autre sans préciser l'importance qui détermine le degré d'influence de l'une envers l'autre et les conséquences qui en découlent.

Ce qui peut motiver la société à une telle opération, c'est le désir d'accroître son envergure à d'autres activités ou de s'étendre dans de nouveaux secteurs. Elle peut y accéder soit²:

- en développant ses secteurs existants
- en fusionnant avec une ou plusieurs autres
- en acquérant dans d'autres sociétés existantes des participations suffisantes pour s'assurer une influence prépondérante au sein de ces sociétés

Un groupe est composé d'un ensemble d'unités juridiquement autonomes qui dépendent d'un même centre décisionnel appelé société mère.

Le code de commerce définit le groupe comme étant :

« Deux ou plusieurs personnes morales peuvent constituer entre elles, par écrit, pour une durée déterminée, un groupement en vue de mettre en œuvre tous les moyens

¹ J-Y.Eglen et P.Gazil, **la consolidation : outil de gestion et de contrôle des groupes**, édition VUIBERT, France, 1984, p25.

² Benaïbouche Mohand Cid, **comptabilité des sociétés**, office des publications universitaires, tome2, 2010, p30.

Propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité »¹.

Ainsi que le CIDTA définit le groupe comme étant :

« Toute entité économique de deux ou plusieurs sociétés par action juridiquement indépendantes dont l'une appelée « société mère » tient les autres appelées « membres » sous sa dépendance par la détention directe de 90% ou plus du capital social et dont le capital ne peut pas être détenu en totalité ou en partie par ces sociétés ou à raison de 90% ou plus par une tierce éligible en tant que société mère ».²

La norme internationale IAS 27 a défini le groupe comme étant :

« L'ensemble constitué par une mère et toutes ses filiales »

Le groupe est donc un ensemble de sociétés juridiquement autonomes, mais soumises à une direction économique unitaire assumé par l'une d'elle appelée société mère. Il se compose :

- De la société mère qui exerce les pouvoirs de direction.
- Des sociétés dépendantes, placées sous le contrôle de droit ou de fait de la société mère

Sous-section 02 : Catégories de groupe et leurs liens

A partir de la nature des liens reliant la société mère et ses filiales, on distingue trois catégories de groupes ³:

2-1. catégories de groupe

2-1-1. Le groupement d'entreprises :

Le groupement d'entreprise est un ensemble d'entités réunies sans aucune liaison de contrôle entre elles. Chacune de ces entités est détenue par des actionnaires distincts, demeure maîtresse de ses décisions et assume son propre risque d'exploitation.

¹ Article 796 du CDC.

² Article 138 bis du CIDTA.

³ Bronu Bachy, Michel Sion, Analyse financière des comptes consolidés, Donud, Paris, 2009, p7.

2-1-2. Le groupement personnel :

Il s'agit d'un ensemble d'entreprises dont le point commun est d'avoir un actionnaire commun qui est une personne physique.

Ces entreprises n'ont pas de relation d'affaires entre elles. Le groupe personnel n'établit non plus des comptes consolidés car une personne physique possédant plusieurs entreprises n'est pas soumise à cette obligation.

Si cette personne physique décidait de créer une société détenant les titres de l'ensemble des entreprises, cet ensemble cesserait d'être un groupe personnel pour devenir un groupe financier.

2-1-3. Le groupe financier :

C'est un ensemble d'entreprises composé d'une société mère et d'une ou plusieurs entités contrôlées par la société mère. Le moyen le plus évident de contrôler une entité est de détenir directement ou indirectement la majorité de ses actions. Le groupe financier se caractérise par l'existence des participations en capital entre les sociétés qui en font partie.

Pour notre part on s'intéresse uniquement au seul groupe financier tenu à établir les comptes consolidés à titre obligatoire.

2-2. La nature des liaisons dans un groupe de sociétés

Les liaisons existant entre les sociétés dans un groupe est de nature déférent, et on peut distinguer trois catégories de liaisons :

2-2-1. Les liaisons financières

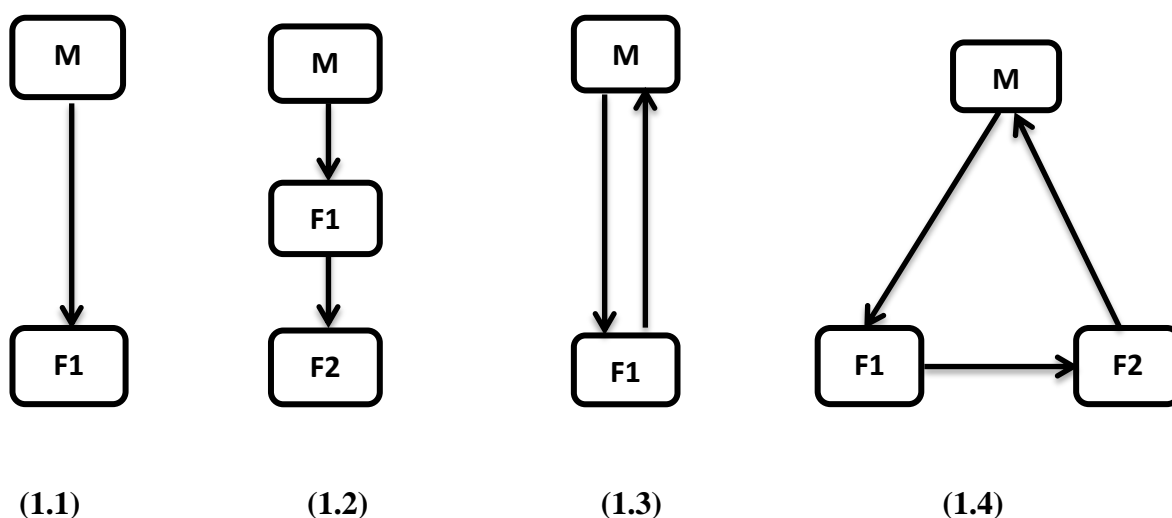
Les liaisons financières peuvent être de diverses natures¹ :

- **Des participations directes** : la société mère M détient directement une participation dans une filiale F (**schéma N°1.1**) ;

¹ Saby, Rosier Guillaume, Marie-Christine, Rananjason RALAZA, Tokiniaina, **comptabilité et audit**, TYROLLES, Paris, 2015, p93.

- **Des participations indirectes** : la société mère détient une participation dans une filiale F1 qui détient elle-même une participation dans une filiale F2 (schéma N°1.2) ;
- **Des participations réciproques** : la société mère détient une participation dans une filiale F, et cette filiale F détient également une participation dans la société mère (schéma N°1.3) ;
- **Des participations circulaires** : la société mère détient une participation dans une filiale F1, F1 détient une participation dans une filiale F2 et F2 détient une participation dans la société mère, dans ce cas la société mère est appelée la société pivot (schéma N°1.4)

Schéma N°1 : Types des liaisons financières.



Source : Saby, Rosier Guillaume, Marie-Christine, Rananjason RALAZA, Tokiniaina, **Op.cit.**, p96

2-2-2. Les liaisons personnelles

Le groupe horizontal ou personnel est constitué de différentes sociétés indépendantes, sans liaisons financières entre elles (filiales ou prises de participation), mais appartenant à un même dirigeant, ou un même groupe de dirigeants¹.

¹ L'article 730(modifié), **code de commerce**, journal officiel, N°77, Alger, 11 décembre 1996, p7.

2-2-3. Les liaisons contractuelles

Il s'agit de liens qui peuvent être établis dans le cadre des stratégies de rapprochements et d'alliances mises en œuvre par les entreprises. Ces stratégies ont une grande importance dans la consolidation ou l'évolution des groupes, car elles précèdent fréquemment la création d'un groupe ou l'intégration d'une société dans un groupe¹.

La consolidation intéressera principalement le groupe financier objet de notre recherche.

Sous-section 03: Les caractéristiques générales du groupe² :

Le groupe se caractérise par le principe d'autonomie des sociétés constituant le groupe et ainsi les notions de contrôle, intérêt, participation et indépendance économique.

3-1. Le principe d'autonomie des sociétés constituant le groupe :

La personnalité morale selon le code civil est « le groupement de personnes formant une association, sociétés ou une fondation ou autre, jouissant, de même qu'une personne physique, d'une personnalité juridique, un patrimoine collectif, d'une nationalité ou d'un nom, de même, elle est titulaire d'un domicile et d'une capacité juridique qui lui, permet d'agir en justice et d'être partie des contrats ».

Ces principes supposent que chacune des sociétés constituant le groupe, jouit d'une personnalité morale indépendante de celle de la société mère et de celle des autres sociétés du groupe. Par conséquent, chacune des entreprises dispose de son propre patrimoine, cependant, le groupe est dépourvu de la personnalité morale puisque la loi ne la lui accorde pas.

Donc, on peut dire que le groupe existe mais il n'a pas été sujet de droit, et qu'en l'absence de cadre juridique en la matière, toute apparition du groupe de sociétés est une opération de fait, ainsi, nous remarquons que l'expression « groupe de société » est loin d'être juridique, elle a avant tout une signification économique.

¹ Georges DEPALLENS, **Gestion financière de l'entreprise**, DUNOD, 11^{ème} édition, Paris, 1997, p722.

² Mémoire de DJENADI HICHEM, **la consolidation des comptes dans les entreprises groupe en Algérie**, ESC, 2014.

3-2. Notion de contrôle :

Cette notion présente un élément fondamental pour les groupes de sociétés. Le contrôle se matérialise par le fait que la société mère exerce, directement ou indirectement, une influence dominante sur les sociétés membres du groupe.

Ce contrôle peut résulter de plusieurs faits tels que la détention de la majorité de capital, la disposition de la majorité des droits de vote et selon l'importance du contrôle. On distingue trois types : le contrôle exclusif, contrôle conjoint et l'influence notable. Ces types de contrôle seront l'élément déterminant dans le choix de la méthode de consolidation.

3-3. Notion d'intérêt :

C'est l'aboutissement logique de l'unité de direction économique. En fait, les sociétés membres du groupe se trouvant dans l'obligation de consentir des sacrifices parfois énormes et très lourds et de négliger leur propre intérêt pour réaliser celui du groupe.

Malgré son existence juridique, la société filiale n'existe plus en tant que telle, économiquement parlant, l'intérêt primordial devient celui de l'ensemble de groupe.

Mais le dépassement de l'intérêt social par l'intérêt du groupe entraîne nécessairement un déséquilibre au sein des sociétés dominées. En effet, puisque c'est aux actionnaires majoritaires qu'incombe la charge d'approuver ou de désapprouver la politique générale du groupe. Les actionnaires minoritaires et créancier sociaux peuvent voir leur intérêts compromis parce qu'ils ne peuvent pas influencer les décisions du groupe.

3-4. Notion de participation :

Il s'agit des liens qui unissent les diverses sociétés membres du groupe. Ce lien est généralement un lien de capital c'est-à-dire une participation de l'une dans l'autre. Les liens entre les sociétés d'un groupe reposent sur l'existence d'une société principale dite société mère, et qui détient directement ou indirectement des participations dans les sociétés subordonnées, et qui sont dite filiales.

3-5. L'indépendance économique :

Le groupe constitue essentiellement une entité économique formée d'un ensemble structuré de sociétés ayant des liens entre elles à un centre unique de décision.

A partir de là, on constate que la dépendance économique repose sur deux éléments fondamentaux :

- Le lien de dépendance : cette notion implique nécessairement une relation de dépendance entre une unité de décision et les sociétés membres du groupe. Cette dépendance peut être de différentes natures (contractuelle, financière...)
- L'unité de direction ou de décision : se caractérise par le fait que la politique d'ensemble est élaborée par le chef de file de groupe, ainsi, toutes les autres sociétés du groupe, même en gardant leur autonomie juridique, sont obligatoirement soumises au même centre de décision qui définit les politiques financières et opérationnelles du groupe.

Section 2 : Notion sur la consolidation

La consolidation des comptes a pour objet de donner une représentation des comptes comptables qui reflète une image réalité économique et l'image fidèle.

Sous-section 01 : Présentation de la consolidation

1-1. Historique de la consolidation¹:

L'histoire de la consolidation remonte à plus d'un siècle. Quelques dates sont à retenir :

Les premiers états financiers consolidés sont apparus aux **Etats-Unis** dès la fin du 19^{ème} siècle.

C'est en 1904 que les comptes consolidés ont été portés à l'ordre du jour du premier congrès international de comptabilité, avec des publications dans ce sens dès 1918 aux **Etats-Unis**.

¹ Hamadi Ben Amor, la consolidation des bilans. édition Raouf Yaich, 1ère édition, 2006, p02.

En Grande Bretagne, les premières règles en matière de publication des comptes consolidés ont été émises en 1939 mais n'étaient rendues obligatoires qu'en 1948.

En Allemagne, les premières règles qui obligent les sociétés d'établir les comptes consolidés ont été émises en 1965 concernant les sociétés de capitaux et en 1969 pour les sociétés à responsabilité limitées.

En France, il fallait attendre le décret de 1967 qui ne prévoit cependant que la faculté à la société mère d'annexer à ses comptes annuels ordinaires, des comptes consolidés. C'est la loi du 3 janvier 1985 relative à la consolidation qui a rendu obligatoire la publication des comptes consolidés.

En Belgique, le premier arrêté royal concernant la publication des comptes consolidés date du 29 novembre 1977.

En Algérie, La consolidation comptable fut en 1996 par le code de commerce par ses articles 732 bis 3 et 4. Champs d'application se limitant toutefois, à la société holding faisant appel public à l'épargne et/ou cotée en bourse. Deux arrêtés du ministère des finances furent pris en application du code de commerce :

- L'arrête du 9/10/1994, précisant les modalités d'établissement de la consolidation des comptes de groupe;
- L'arrête du 22/12/1999, portant adaptation du PCN à l'activité des holdings et à la consolidation des comptes de groupe¹.

La loi de finance du 25 novembre 2007 a permis le rapprochement des pratiques algériennes des standards internationaux par la fixation de cadre général du nouveau système comptable financier.

La loi de finance du 25 mars 2009 a apporté section sur la consolidation et les regroupements d'entité et comptes consolidés.

¹ Djelloul Boubir, consolidation des comptes comparatifs SCF- IFRS, Algerie, édition Sahel 2013, p13.

1-2.Définition de la consolidation :

Afin de cerner la notion de consolidation d'une manière globale nous allons reprendre quelques définitions qui nous semblent importantes :

- « Les comptes consolidés ont pour but de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats, de l'ensemble constitué par une société consolidante et les entreprises qui lui sont liées comme s'il ne formait qu'une seule entité »¹.
- «La consolidation des comptes est l'ensemble des moyens permettant de mettre en forme une information financière globale au niveau d'un groupe de sociétés constitué de plusieurs entités »².
- « La consolidation des comptes consiste à regrouper les comptes annuels de plusieurs sociétés (bilan, compte de résultat, annexe) comme si celles-ci ne formaient pas qu'une seule entité. L'objectif est de donner une image fidèle et complète de la situation financière et des résultats du groupe »³.
- « la consolidation est une discipline particulière dans les métiers comptables et financiers. Elle consiste à présenter les comptes d'un groupe en cumulant les contributions de chacune de ses filiales et participations .L'objectif est de présenter les comptes de ce groupe comme s'il ne formait qu'une seule et même entité comptable »⁴.
- « la consolidation est une technique permettant de réunir les comptes de plusieurs entités ayant des intérêts communs mais préservant chacune sa personnalité juridique »⁵

D'après ces différentes définitions on peut déduire que :

La consolidation comptable consiste à établir des comptes uniques représentatifs de l'activité globale et de la situation d'un ensemble de sociétés ayant des liaisons d'intérêt

¹ François COLINET, **Pratique des comptes consolidés**, Dunod, 2^{ème} édition, Paris, 1997, p07.

² Eric Tort, **L'essentiel de la consolidation des comptes**, GUALINO, 2^{ème} édition, Paris, 2014, p10.

³ Béatrice et Francis GRANDGUILLOT, **La comptabilité des sociétés**, GUALINO, 12^{ème} édition, Paris, 2014, p257.

⁴ **Guide de consolidation pour néophytes** (règles française), édition 2008, p04.

⁵ Mohamed Neji Hergli, **Maitriser la consolidation des comptes**, Tunis, 2007, p01.

commun, pour une publication mais aussi pour ses besoins internes comme s'il s'agissait d'une entité unique.

1.3. Objectifs de la consolidation¹

- Répondre à des besoins d'informations légales ;
- La consolidation est une bonne méthode d'évaluation du portefeuille, orientée en ce sens vers une optique financière ;
- Elle permet une représentation améliorée de l'unité économique fonctionnelle, dans une optique économique ;

En effet, c'est à partir des états financiers consolidés qui présentent une image cohérente du groupe que les investisseurs et les bailleurs de fonds ont la possibilité :

- D'apprécier la structure de financement du groupe (fonds propres, dettes courantes, dettes courantes) et son évolution globale ;
- De mesurer la relation entre bénéfice et chiffre d'affaires et d'apprécier la rentabilité des capitaux propres ;
- D'analyser les choix fondamentaux retenus par les dirigeants du groupe en matière d'investissement et de financement (état de flux).
- D'analyser la solvabilité financière du groupe en appréciant sa capacité à générer des liquidités ainsi que sur l'utilisation qu'il en a faite au cours de l'exercice (état de flux).

Aussi la consolidation constitue «un instrument de gestion pour les dirigeants des groupes, ne serait-ce que parce qu'elle forme un système coordonné d'information interne, imposant une normalisation des procédures et une clarification permanente des relations entre les sociétés consolidées ».

De ce qui vient d'être exposé, on constate clairement que les états financiers consolidés constituent à la fois un élément d'information interne et externe :

Interne : en tant qu'instrument de gestion, car la consolidation exige une normalisation des concepts, une harmonisation des méthodes d'évaluation et de présentation et une normalisation des procédures de gestion. Ceci permet, bien entendu, à la direction du groupe de la maîtriser convenablement et de bien gérer les filiales.

¹ Hamadi Ben Amor **Op.cit.**,p08 .

Externe : en tant qu'instrument d'information pour la prise de décisions économiques ; car les états financiers individuels (des sociétés membres du groupe) ne peuvent pas à eux seuls donner une image fidèle du groupe dans son ensemble. Celle-ci relève des états financiers consolidés qui, seuls, permettent d'exprimer l'activité globale et la structure financière du groupe.

Cependant, comme tous états financiers, les états financiers consolidés comportent certaines limites.

1-4 limites de la consolidation¹ :

Bien que la consolidation constitue le meilleur moyen pour les investisseurs et les bailleurs de fonds d'analyser économiquement et financièrement le groupe, elle présente cependant certaines limites. Celles-ci se résument principalement dans les points suivants :

- Les états financiers consolidés se prêtent difficilement à des études comparatives :
 - Dans le temps, du fait du changement du périmètre de consolidation sauf si des informations complémentaires sont mentionnées dans les notes aux états financiers.
 - Dans l'espace, du fait des particularités de chaque groupe et notamment lorsque les activités sont diversifiées.
- Les états financiers consolidés ne tiennent pas compte des relations existantes entre le groupe et ses sous-traitants et façonniers dont l'importance peut être grande et dont le sort est souvent lié à celui du groupe.

Sous-section 02 : Le cadre légal et réglementaire de la consolidation

2-1. Selon le code de commerce

Le code de commerce algérien définit les conditions permettant à une entité d'avoir la personnalité morale d'un groupe dans le chapitre 4 « dispositions communes aux sociétés commerciales dotées de la personnalité morale » dans sa 2^{ème} section « filiales, participations et sociétés contrôlées »².

¹ Hamadi Ben Amor, **Op.cit** .,p09

² **L'ordonnance N°96-27, du 09 décembre 1996**, relatives au code de commerce, journal officiel N°77, Article 729, 730, 731, 732, p220-222.

2-2.Selon le code fiscal

Aux termes des dispositions de l'article 138 bis du CIDTA, institué par l'article 14 de la loi de finances 1997, le groupe de sociétés est défini comme étant « toute entité économique de deux ou plusieurs sociétés par actions juridiquement indépendantes dont l'une appelée « société mère » tient les autres appelées « membres » sous sa dépendance par la détention directe de 90% ou plus du capital social et dont le capital ne peut pas être détenu en totalité ou en partie par ces sociétés ou à raison de 90% ou plus par une tierce éligible en tant qu'une société mère ».

La consolidation s'entend de celle de l'ensemble des comptes du bilan. L'option est faite sur la société mère et acceptée par l'ensemble des sociétés membres. Elle est irrévocable pour une durée de quatre (04) ans¹.

2-3.selon le SCF

Le ministère des finances a publié le 26 juillet 2008 l'arrêté fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes. Dans chapitre 3se dernier fixe « les modalités particulières d'évaluation et de comptabilisation » sa 2^{ème} section a traité la consolidation, regroupement d'entités et de comptes consolidés².

2-4.selon les normes internationales IAS/IFRS ³

L'IASC 1976 avait adopté sa troisième norme (IAS 3) portant sur les états financiers consolidés, norme applicable à compter de janvier 1977, compte tenu de l'évolution des structures, cette norme a été remplacée en 1989 par la norme IAS 27 « états financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales » devenues en 2003 « états financiers consolidés et individuels » accompagnée des normes IAS 28 « comptabilisation des participations dans les entreprises associées » devenues en 2003 « participations dans des entités associées » et IAS 31 « information financière relative aux participations dans les co-entreprises » devenue en 2003 « participations dans les coentreprises traitant toutes deux de la comptabilité des participations ».

¹ **Article 138 de code des impôts directs et taxes assimilées.**

² **Journal officiel**, N°19, Algerie, 25 mars 2009, **Article N°132**, p14.

³ Robert OBERT, **Pratique des normes IFRS et USGAAP**, édition DUNOD, 5^{ème} édition, Paris, 2013, p123.

En mai 2011, l'IASB a publié trois nouvelles normes relatives à l'établissement des comptes consolidés :

- IFRS 10 : « Etats financiers consolidés » (consolidated financial statements) ;
- IFRS 11 « Partenariats » (joint arrangements) ;
- IFRS 12 : « informations à fournir sur les intérêts détenus par d'autres entités » (Disclosure of involvement with other entities).

Les normes anciennes IAS 27 et 28 ont été largement amendées devenant IAS 27 « Etats financiers individuels » (separate financial statements) et IAS 28 « Participations dans des entités associées et des coentreprises » (Investments in associates and joint-ventures). La norme IAS 31 a été abrogée.

Cet ensemble s'applique pour les exercices ouverts à compter de janvier 2013 ; Cependant, la mise en application réelle est intervenue le 1^{er} janvier 2014 à l'échelle européenne.

Sous-section 03 : techniques et démarche de la consolidation

3-1. techniques de la consolidation

Les travaux de consolidation commencent par le cumul des postes " bilan et compte de résultat " des sociétés consolidées globalement, proportionnellement, ou par mise en équivalence. Ce simple cumul ne suffit pas à faire une consolidation, il faut en outre opérer des ajustements et des éliminations et partager les capitaux propres entre la société mère et les associés minoritaires.

La mise en œuvre pratique de la consolidation peut techniquement s'effectuer selon deux méthodes différentes¹ :

- soit par étapes successives : **consolidation par palier.**
- soit globalement selon diverses variantes : **consolidation directe.**

¹ François COLINET, Simon PAOLI, **Pratique des comptes consolidés**, DUNOD, 6^{ème} édition, Paris, 2016, p33.

3-1-1. la consolidation par palier

La technique de consolidation par palier est réalisée en consolidant successivement chaque société, ou groupe de société, sous la forme de sous-ensembles consolidés dans la société détentrice des titres de participation.

Dans une consolidation par palier, une partie des travaux est décentralisée dans les sous-groupes, ce qui suppose toutefois l'existence d'un responsable de la consolidation dans chaque sous-groupe.

Cette approche aura pour conséquence, dans certains cas, de mettre en évidence, des intérêts minoritaires dans les sociétés intégrées proportionnellement ou mises en équivalence.

On peut schématiser cette technique comme suit :

Schéma N°02 : technique de consolidation par palier



Source : Jean Montier et Olivier Grassi, op.cit, p107

Du schéma : la mise en œuvre de la consolidation par palier consiste à consolider "D" dans "C", puis le sous-ensemble "D, C" dans "B" et enfin le sous-ensemble "D, C, B" dans "A".

3-1-2. la consolidation directe

La consolidation directe consiste à consolider l'ensemble des sociétés du périmètre, directement ou indirectement dans les comptes de la société consolidante quels que soient les liens de détention (directe ou indirecte).

La mise en œuvre de cette technique de consolidation doit respecter la suite d'opérations suivantes :

- Détermination des pourcentages d'intérêts groupe.
- Cumul des comptes des sociétés consolidables.
- Répartition des capitaux propres et élimination des titres des sociétés consolidées.
- Transfert des réserves et de résultat de la société mère en "réserves et résultat consolidés".

Lors de la consolidation directe, un service de consolidation unique traitera l'ensemble des informations reçues des différentes filiales et sous-filiales, ce qui peut être relativement compliqué notamment pour l'élimination des opérations internes dans sous-groupes, le calcul des intérêts minoritaires est selon cette méthode plus délicat.

3-2.démarche de la consolidation

Dès lors que la consolidation a été bien définie et les modes de consolidation ont été choisis, il est nécessaire de définir la démarche de la consolidation. Cette dernière est liée aux règles d'organisation comptable appliquées au sein du groupe.

La démarche s'inspire de deux grandes tendances¹ :

- **l'organisation centralisée** : le service consolidation souhaite garder la maîtrise totale des opérations de consolidation en utilisant les données de chaque entreprise consolidée, issues de la balance de fin d'exercice ;
- **l'organisation décentralisée** : toute une série de travaux préparatoires sont délégués à chaque entreprise consolidée pour réduire au strict minimum les travaux de consolidation.

Historiquement, c'était la demande centralisée qui prévalait au simple motif que la formation et les connaissances techniques des responsables comptables de chaque entreprise étaient insuffisantes dans le domaine de la consolidation.

3-2-1. la démarche centralisée

La société assume l'intégralité des opérations de consolidation dans la démarche centralisée. Ses étapes sont principalement les suivantes² :

¹ Eric ROPERT, **Nouvelle pratique des comptes consolidés**, édition GUALINO, Paris, 2000, p49

² François COLONET, Simon PAOLI, **Op.cit.**, p26

a) **l'organigramme et le périmètre** : consiste à établir la liste des entreprises à consolider et la méthode de consolidation pour chaque entreprise retenue dans le périmètre ;

b) **la collecte des données** : à cette phase des travaux de consolidation, l'ensemble des documents nécessaires pour effectuer le cumul des données a été rassemblé. Ces documents sont notamment :

- la balance de chaque entreprise consolidée ;
- les informations liées aux titres des entreprises consolidées ;
- le détail des comptes et des opérations intra-groupe ;
- les variations de capitaux propres ;
- les données utiles aux retraitements et aux éliminations ;
- la conversion des comptes des entreprises étrangères intégrées
- les écritures comptables qui sont classées en plusieurs catégories : les retraitements qui visent à rendre les évaluations homogènes, les ajustements qui visent à rendre les comptes intra-groupe réciproques, les éliminations qui visent à supprimer les doubles emplois et les résultats internes ;
- la fiscalité différée : lorsque la méthode de comptabilisation des impôts différés n'est pas appliquée dans les comptes individuels, retraitement est nécessaire. En tout état de cause, l'impact des écritures de consolidation sur la fiscalité différée doit être pris en compte ;
- la variation de périmètre : toutes les opérations de variation de périmètre peuvent conduire le groupe à constater des écarts d'évaluation et des écarts d'acquisition lors de l'acquisition de titres ou à des corrections de plus ou moins-values lors de cession de titres d'entreprise consolidées ;
- Le bouclage des capitaux propres : il est nécessaire dès lors que les comptes consolidés sont présentés par les soldes ;
- La présentation des comptes consolidés : elle est résultante des travaux de consolidation.

3-2-2. la démarche décentralisée

Dans cette démarche, chaque entreprise prépare des comptes retraités et conformes aux règles de présentation et d'évaluation du groupe. Ainsi, le service de consolidation après

Vérification récupère les données et les complète en vue de la consolidation de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre¹.

a) Travaux dans chaque entreprise

Dans cette étape, les données transmises au service consolidation de la société consolidante ont été préparées selon les règles d'évaluation du groupe².

b) Travaux dans la société consolidante

Cette démarche vise à traiter toutes les opérations de consolidation au service de consolidation de la société consolidante.

Elle est appliquée dans les groupes, dès lors que le nombre d'entreprise à consolider est important, car il permet d'alléger les travaux du service de consolidation. Cette organisation suppose que les entreprises soient bien informées des règles d'évaluation du groupe³.

Le processus d'élaboration des comptes consolidés n'est possible qu'au prix d'un effort important d'organisation préalable :

- Etablissement d'un fichier documenté des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation ;
- Etablissement d'un manuel de consolidation, actualisé en permanence et décrivant les différents travaux de consolidation à effectuer, la répartition des rôles, les procédures à respecter,...
- Edition d'un plan comptable groupe fixant les principes, règles et méthodes d'évaluation que les sociétés du groupe doivent suivre ou à partir desquels sont effectués les retraitements individuels lorsque les procédures groupe n'ont pu être suivies pour des raisons « locales » ;
- Préparation de « liasses de consolidation », c'est-à-dire des dossiers et tableaux que chaque société du groupe doit remplir selon des normes strictes, pour la consolidation.

¹ François COLINET, Simon PAOLI, **Op.cit.**, p27.

² Idem.

³ Ibid.

Section 3 : périmètre et méthode de consolidation

Définir le périmètre de consolidation consiste à établir la liste de toutes les entreprises à consolider et à déterminer la méthode de consolidation qui leur est applicable.

Sous-section 01: Périmètre de consolidation

1-1. Définition

Le périmètre de consolidation est l'ensemble des sociétés qui doivent faire l'objet d'une consolidation. Il comprend :

- La société consolidante sur laquelle pèse l'obligation de consolider,
- Les sociétés consolidées sur lesquelles s'exerce directement ou indirectement le contrôle ou l'influence notable de la société consolidante.

C'est la première étape du processus de consolidation. Elle consiste à établir la liste des entités devant être consolidées et à définir la méthode de consolidation applicable à chacune d'elles.¹

1-2. L'inclusion dans le périmètre de consolidation

Les sociétés sur lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable sont incluses dans le périmètre de consolidation.

1-2-1. Le contrôle exclusif

La norme comptable internationale IAS27 définit le contrôle exclusif comme « le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités », et aussi le SCF présent la même définition du concept de contrôle dans l'article (132-5)².

¹ Bruno BACHY, Michel SION, Analyse financière des comptes consolidés, DUNOD, 2^{ème} édition, Paris, 2009, p29.

² Journal officiel, N°19, Algérie, 25 mars 2009, p14.

Le contrôle exclusif par une société consolidante peut être un contrôle de droit, de fait, contractuel ou statutaire ¹:

- **Le contrôle de droit** : résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une entreprise ;
- **Le contrôle de fait** : provient de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes de la direction, d'administration ou de surveillance d'une autre entreprise. La société consolidante est présumée avoir effectuée cette désignation lorsqu'elle a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote, et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait, directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- **Le contrôle contractuel ou statutaire** : découle de l'influence dominante exercée sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires (concession d'exploitation, franchise...), lorsque le droit applicable le permet, et que la société dominante est actionnaire ou associée de cette entreprise.

1-2-2. Le contrôle conjoint

Selon l'IAS 31, une coentreprise (joint-venture) est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus conviennent d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est le partage en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Aucun actionnaire n'est susceptible à lui seul d'exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres. Les décisions résultent de l'accord des co-entrepreneurs. L'existence d'un contrôle conjoint n'exclut pas la présence d'associés ou d'actionnaires minoritaires ne participant pas au contrôle conjoint (n'ayant pas le pouvoir de décision)².

¹ Eric ROPERT, **Op.cit.**, p24.

² Elisabeth BERTIN, **Les états financiers consolidés IAS/IFRS**, édition GUALINO, Paris, 2007, p128.

1-2-3. L'influence notable

Selon l'article 132-11 du SCF : « une entité associée est une entité dans laquelle l'entité consolidante exerce une influence notable et qui n'est ni une filiale, ni une entité constituée dans le cadre d'opérations faites en commun »¹.

La norme IAS28 définit l'influence notable comme étant le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques².

L'influence notable est présumée lorsque l'entreprise consolidante détient directement ou indirectement au moins 20% des droits de vote.

1-3.L'exclusion du périmètre de consolidation

Tandis que l'exemption concernait l'entreprise consolidante, les exclusions visent certaines filiales de l'entreprise consolidante ; elles sont tantôt obligatoires, tantôt facultatives.

1-3-1. Exclusion facultatives

Certain filiales peuvent être exclues de la consolidation lorsque :

- Une (ou plusieurs) a (ont) une importance négligeable.

Pour évaluer l'importance d'une filiale, il faut établir le caractère significatif ou négligeable de celle-ci par rapport au groupe pris dans son ensemble. Le seuil de signification sera déterminé par le pourcentage d'intérêt détenu par le groupe d'une part, et par comparaison d'un élément fondamental des comptes statutaires de la filiale par rapport au même élément dans les comptes consolidés, d'autre part. Cet élément fondamental sera généralement : le total du bilan, les capitaux permanents, le chiffre d'affaires ou le résultat de l'exercice.

% d'intérêt de M (la société mère) dans F (société filiale) × chiffre d'affaires de la filiale

Chiffre d'affaires consolidé

¹ Journal officiel, N°19, Algérie, 25 mars 2009, p15.

² Elisabeth BERTIN, Op.cit., p129.

La filiale sera considérée comme ayant une importance négligeable dès que ce ratio est inférieur à 5%.

- Des restrictions graves et durables affectent substantiellement l'exercice du pouvoir de contrôle.

Exemple : en cas de nationalisation, d'expropriation, de guerre civile...

- Les informations nécessaires à l'intégration de la filiale dans la consolidation ne peuvent être obtenues dans des délais raisonnables ou sans coûts excessifs.

Exemple : filiale dont les documents ont été détruits à la suite d'un incendie.

- Ses actions ou parts sont détenues exclusivement en vue d'une cession ultérieure.

Lorsqu'une filiale est exclue de la consolidation sur base d'une de ces justifications, une mention appropriée dans l'annexe est requise.

1-3-2. Exclusion obligatoires

Le code des sociétés prévoit deux cas où une filiale doit obligatoirement être exclue du périmètre de consolidation :

- La filiale est en liquidation ou la perspective de continuité de ses activités ne peut être maintenue. Dans ce cas, les éléments d'actif et de passif doivent être estimés dans une optique de réalisation. En cas de concordat, on considère que la condition de continuité est respectée tant que l'organe de gestion n'a pas changé ;
- Son intégration dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle.

Sous-section 02 : Le pourcentage d'intérêt et de contrôle

2-1. le pourcentage d'intérêt¹

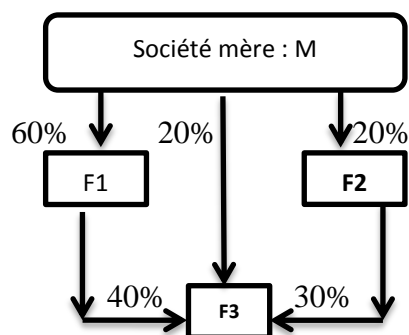
Le pourcentage d'intérêt représente la part de capital détenue par la société mère, directement et indirectement sur une société consolidée. Il concerne les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Il est utilisé lors de la phase de consolidation afin de déterminer

¹ Eric ROPERT, **Op.cit.** p29.

la part du groupe dans l'actif net de la société à consolider. Il se calcule par la multiplication des pourcentages de détention sur les sociétés détenues directement ou indirectement.

Exemple

Schéma N°03 : Le pourcentage d'intérêt



Le calcul du pourcentage d'intérêt de M sur F3 permet maintenant de déterminer la part du groupe dans l'actif net sur F3 :

Contrôle direct : **20%**

Contrôle indirect via F1 : $60\% * 40\% =$ **24%**

Contrôle indirect via F2 : $20\% * 30\% =$ **6%**

Total **50%**

2-2. le pourcentage de contrôle ¹

Le pourcentage de contrôle exprime le lien de dépendance directe et/ou indirecte entre la société du groupe. Il exprime le nombre de droits de vote dont dispose la société mère à l'assemblée générale d'une société du groupe, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'entreprises sous contrôle exclusif. Il permet de déterminer le périmètre de consolidation.

Le pourcentage de contrôle effectué pour chacune des sociétés du groupe a deux objectifs :

¹ Eric ROPERT, **Op.cit.** p29

- le premier est de déterminer si la société peut entrer dans le périmètre de consolidation ;
- si les conditions sont remplies, le deuxième objectif est de déterminer la méthode de consolidation qui sera appliquée.

Le pourcentage de contrôle d'une société mère est calculé en additionnant les pourcentages de contrôle sur les sociétés détenues directement ou indirectement.

Exemple

En reprenant l'exemple précédent, nous observons trois niveaux de dépendance sur F3 :

Titres détenus directement par M : 20%

Titres détenus indirectement via F1 (qui est une filiale détenue à plus de 50%) :40%

Titres détenus indirectement via F2 (détenue à 20%) ne sont pas retenus car M, possède moins de 50% des droits de vote, n'a pas de contrôle exclusif sur F2. Elle ne peut donc pas, à travers F2 contrôler F3.

Donc on peut déterminer le pourcentage de contrôle de M sur F3 comme suit :

Contrôle direct : **20%**

Contrôle indirect via F1 : **40%**

Contrôle indirect via F2 : **0%**

Total **60%**

Sous-section 03 : Les méthodes de consolidation

La consolidation des bilans consiste à substituer au montant des titres de participation qui figure au bilan d'une société, la part de la situation nette des sociétés émettrices qui correspond à ces titres et à éliminer les soldes des opérations effectuées entre sociétés consolidées.

Ce principe s'applique de façon différente selon le contrôle exercé. La réglementation connaît trois méthodes de consolidation :

Tableau N°01 : Type de contrôle et méthodes de consolidations

Type de contrôle	% de droits de votes	Méthodes de consolidation
Exclusif	> 50 %	Intégration globale
Conjoint	= 50 % (2 actionnaires)	Intégration proportionnelle
Influence notable	< 50 % (présomption si \geq 20 %)	Mise en équivalence

Source : Elaboré par l'étudiant

3-1. L'intégration globale¹

A-Définition

« L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées. »

B-processus

L'intégration globale vise à :

- Intégrer 100% des actifs, passifs, charges et produits de l'entreprise consolidée,
Eliminer les titres détenus par la société détentrice,
- Partager les capitaux propres entre la quote-part du groupe dans les réserves et les résultats et celle des intérêts minoritaires.

¹ François COLINET, Simon PAOLI, **Op.cit.**, p22.

Toutes ces opérations sont réalisées en tenant compte des éliminations et des retraitements.

C- Exemple

Une société mère M détient 60% du capital d'une société F acquis lors de sa création. On suppose que les conditions du contrôle exclusif sont réunies : les 40% du capital non détenus par M sont dispersés entre des actionnaires minoritaires.

Les bilans et comptes de résultat respectifs de la société-mère et de sa filiale se présentent comme suit :

Bilan de M			
Actif		Passif	
Titre de participation F	400	Capital	1100
Actif divers	3600	Réserve	600
		Résultat	300
		∑ CP	2000
		Dette	2000
Total	4000	Total	4000

Bilan de F			
Actif		Passif	
Actifs divers	3000	Capital	1000
		Réserve	300
		Résultat	200
		∑ CP	1500
		Dette	1500
Total	3000	Total	3000

Compte de résultat M			
Charges		Produits	
Charges	15700	Produits	16000
Résultat	300		
Total	16000	Total	16000

Compte de résultat F			
Charges		Produits	
Charge	9800	Produit	10000
Résultat	200		
Total	10000	Total	10000

- La société F est une filiale, sous contrôle exclusif, donc elle doit être consolidée par intégration globale, sur le bilan et sur le compte de résultat.
- Les capitaux propres se répartissent comme suit :
 - ✓ 60% à la société mère M
 - ✓ 40% affectés aux autres actionnaires " minoritaires", ce sont "les intérêts minoritaires".

- ✓ **Cumul des postes des bilans et compte de résultat** : le cumul des comptes du bilan et de comptes de résultat se présente à partir des tableaux suivants :

Bilan de M+F			
	M	F	Cumul
Titres de F	400	-	400
Actif divers	3600	3000	6600
Total Actif	4000	3000	7000
Capital	1100	1000	-
Réserves	600	300	-
Résultat net	300	200	-
Capitaux propre	2000	1500	3500
Dette	2000	1500	3500
Total Passif	4000	3000	7000
Compte de résultat de M+F			
	M	F	Cumul
Produits	16000	10000	26000
Total Produits	16000	10000	26000
Charges	15700	9800	25500
Total charges	15700	9800	25500
Résultat de l'exercice	300	200	500

- ✓ **Répartition des capitaux propres de F et partage du résultat de F** :

Répartition des capitaux propres de F			
	Total F (100%)	Part de M (60%)	IM (40%)
Capital	1000	600	400
Réserves	300	180	120
CP	1300	780	520
Résultat net	200	120	80
Total	1500	900	600

Partage du résultat de F			
	Total F (100%)	Part de M (60%)	IM (40%)
Résultat	200	120	80

✓ **Elimination des titres de participations de M dans F :**

Elimination des titres de participation							
Actif	M	F	Actif consolidé	Passif	M	F	Passif consolidé
Titres de F	400	-	400-400=0	Capital	1100	1000	1100
Actifs divers	3600	3000	3600+3000=6600	Réserves consolidées	600	300	600+ [60%×(1000+300)-400]=980 ⁽¹⁾
				Résultat consolidé	300	200	300+ (60%×200)=420 ⁽²⁾
				Autre CP IM			40%×(1000+300)=520
				Le résultat IM			40%×200=80
				Dettes	2000	1500	3500
Total	4000	3000	6600	Total	4000	3000	6600

(1) Réserves consolidées : Réserves M+ [(60%×Capital F+ Réserves F)- Valeur de titres F éliminé]

(2) Résultat consolidé : Résultat M+ (60%×Résultat F)

✓ **Présentation du bilan consolidé**

Bilan consolidé			
Actif		Passif	
Actif divers	6600	Capital	1100
		Réserve	980
		Résultat	420
		∑ CP	2500
		Intérêts minoritaire	600
		Dette	3500
Total	6600	Total	6600

✓ **Présentation du compte de résultat consolidé**

Compte de résultat consolidé	
Produits	26000
Total Produits	26000
Charges	25500
Total charges	25500
Résultat de l'exercice	500
Part des minoritaires	(80)
Résultat consolidé	420

3-2.L'intégration proportionnelle¹**A-Définition**

« L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes, de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées. »

B-processus

L'intégration proportionnelle vise à :

- ✓ Intégrer la quote-part des actifs, passifs, charges et produits,
- ✓ Eliminer les titres détenus par la société détentrice,
- ✓ Mettre en évidence les droits du groupe dans les réserves et les résultats.

¹ François COLINET, Simon PAOLI, **Op.cit**, p25.

C- Exemple

Reprenons l'exemple précédent en admettant que la société F a été créée à égalité de participation par la société mère M et autre société.

La participation de M au capital de F est de 50%

Tout en gardant les mêmes états financiers de M et F les étapes de consolidation sont présentées comme suit :

✓ **Cumul des postes bilan et comptes de résultat**

Bilan de M+50%×F			
	M	50%×F	Cumul
Titres de F	400	-	400
Actif divers	3600	1500	5100
Total Actif	4000	1500	5500
Capital	1100	500	-
Réserves	600	150	-
Résultat net	300	100	-
Capitaux propre	2000	750	2750
Dette	2000	750	2750
Total Passif	4000	1500	5500
Compte de résultat de M+50%×F			
	M	50%×F	Cumul
Produits	16000	5000	21000
Total Produits	16000	5000	21000
Charges	15700	4900	20600
Total charges	15700	4900	20600
Résultat de l'exercice	300	100	400

✓ **Elimination des titres de participations de M dans F :**

Cette étape consiste à éliminer la participation du Co-entrepreneur dans l'entité sous contrôle conjoint. L'opération est plus simple qu'en cas d'intégration globale, puisque le cumul des comptes ayant été la part du Co-entrepreneur dans les actifs et les passifs de la co-entreprise, il n'y a pas lieu à se soucier des autres participants.

- ✓ Elimination des titres : $400 - 400 = 0$
- ✓ Réserves consolidées : $600 + [50\% \times (1000 + 300) - 400] = 850$
- ✓ Résultat consolidé : $300 + (50\% \times 200) = 400^*$

✓ **Présentation du bilan consolidé**

Bilan consolidé			
Actif		Passif	
Actif divers	5100	Capital	1100
		Réserve	850
		Résultat	400
		∑ CP	2350
		Dette	2750
Total	5100	Total	5100

✓ **Présentation de compte de résultat consolidé**

Compte de résultat consolidé	
Produits	21000
Total Produits	21000
Charges	20600
Total charges	20600
Résultat de l'exercice	400
Résultat consolidé	4000

3-3. Mise en équivalence¹

A-Définition

« La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation,
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées ».

B-processus

La mise en équivalence vise à :

- Réestimer les titres à hauteur de la quote-part des capitaux propres revenant à l'actionnaire ou à l'associé dans un poste particulier « titres des sociétés mises en équivalence »,
- Eliminer les titres pour leur valeur comptable,
- Mettre en évidence les droits du groupe dans les réserves et les résultats.

Toutes ces opérations sont réalisées après éliminations et retraitements affectant ces capitaux propres.

C- Exemple

Reprenons l'exemple précédent en admettant que la société mère M détient 25% de capital du F, et exerce une influence notable sur F donc elle applique la méthode de la mise en équivalence :

Selon cette méthode au niveau de l'actif du bilan consolidé, **les titres de participation** détenus par la société mère **sont réestimés** à une valeur égale aux intérêts majoritaires de la mère dans les capitaux propres (résultat compris) de la filiale mise en équivalence.

Et au niveau du passif, les capitaux propres sont majorés de la différence entre la valeur réestimée et la valeur d'origine des titres.

- **La valeur des titres réestimés** : $400 + [25\% * (1000 + 300 + 200)] = 775$
- **Réserves consolidées** : $600 + [25\% * (1000 + 300)] = 925$
- **Résultat consolidé** : $300 + (25\% * 200) = 350$

¹ François COLINET, Simon PAOLI, **Op.cit.**, p28.

✓ **Présentation du bilan consolidé**

Bilan consolidé			
Actif		Passif	
Titres mise en équivalences	775	Capital	1100
Actif divers	3600	Réserve	925
		Résultat	350
		Σ CP	2375
		Dette	2000
Total	4375	Total	4375

✓ **Présentation du compte de résultat consolidé**

Compte de résultat de M+F	
	M
Produits	16000
Total Produits	16000
Charges	15700
Total charges	15700
Résultat de l'exercice	300
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	50 *
résultat consolidé	350

* **Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence = % de détention du capital dans F × résultat de F**

Conclusion

Le groupe est un ensemble de sociétés juridiquement autonomes, mais soumises à une direction économique unitaire assumé par l'une d'elle appelée société mère. Il se compose :

- ❖ De la société mère qui exerce les pouvoirs de direction ;
- ❖ Des sociétés dépendantes, placées sous le contrôle de droit ou de fait de la société mère.

Donc l'idée fondamentale sur laquelle repose l'existence du groupe, est la notion de contrôle qui est défini comme "Le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité, afin d'obtenir des avantages résultant de ses activités".

Nous passons de la notion de groupe à celle de la consolidation qu'on peut définir comme suit : " La consolidation d'un groupe consiste à présenter son patrimoine, sa situation financière et les résultats de l'ensemble des entités qui le constituent comme s'il ne s'agissait que d'une seule et même entreprise".

Nous avons abordé le périmètre de consolidation qui inclut les sociétés à différents degrés de contrôle ainsi que les méthodes de consolidation et nous avons constaté que le type de contrôle définissait la méthodologie à mettre en œuvre dans le processus de consolidation.

**Chapitre 02 : Le processus de
consolidation**

Introduction

Les travaux de consolidation débutent par le cumul des postes de bilan et comptes de résultats des sociétés consolidées globalement ou proportionnellement, tout en éliminant les opérations réciproques à l'intérieur du groupe.

Ce cumul ne suffit pas à faire une consolidation, il faut en outre, opérer des ajustements et des éliminations, et partager les capitaux propres entre la société mère et les associés minoritaires.

Par conséquent, il est nécessaire, avant de procéder à la consolidation, d'harmoniser les différentes méthodes d'évaluation afin d'obtenir des états financiers consolidés reflétant une image fidèle.

A cet effet on a consacré ce chapitre au processus de consolidation, qui reprend la démarche **HIER** (**H**omogénéisation, **I**ntégration, **E**limination des comptes réciproques, et **R**épartition des capitaux propres) à travers les 3 sections suivantes :

Section 01 : l'homogénéisation et l'intégration des comptes individuels.

Section 02 : Elimination des opérations intra-groupe et répartition des capitaux propres.

Section03 : Présentation des états financiers consolidés.

Section 01 : l'homogénéisation et l'intégration des comptes individuels.

Pour que les états financiers consolidés puissent donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe, il faut qu'ils soient élaborés à partir de comptes sociaux des membres du groupe adoptant les mêmes méthodes comptables (de l'évaluation et de présentation).

C'est pourquoi, chaque fois que les méthodes retenues par un ou plusieurs membres du groupe diffèrent de celles définies par le groupe, des retraitements doivent être effectués pour mettre les comptes sociaux en harmonie avec les méthodes du groupe.¹

Techniquement, l'homogénéisation se fait soit par des reclassements destinés à réduire les différences en matière de présentation des comptes, soit par des retraitements visant l'unification des méthodes d'évaluation.

Le principe d'homogénéité vise toutes les entreprises consolidées quelle que soit la méthode de consolidation utilisée

Sous-section 01 : L'homogénéisation des comptes individuels

Les comptes des différentes sociétés sont rarement établis dans des conditions analogues : les principes comptables suivis peuvent différer en fonction des options prises ou des législations particulières applicables à certaines sociétés, notamment en matière d'amortissements, de l'impôts différé, de provision des stocks, de conversion des comptes en monnaies étrangères.²

L'homogénéisation découle de deux principes majeurs pour l'établissement des états financiers consolidés.

- L'utilisation de comptes sociaux arrêtés à une date de clôture identique à celle de l'entreprise consolidante.

¹ Hamadi Ben Amor, **Op.cit.**, p54

² Messekji chafik, **Technique de consolidation des comptes de groupe**, p42.

Selon IAS 27 « les comptes des entreprises consolidées doivent en principe être arrêtés à la même date ». « L'écart de date de clôture ne doit pas être supérieure à trois mois, dans le cas où il n'a pas été possible de préparer des situations intermédiaires ». (Référentiel algérien)

Les états financiers de la société mère et de ses filiales utilisés pour l'établissement des états financiers consolidés doivent être établis à la même date de reporting.

Lorsque les dates de reporting de la société mère et d'une filiale sont différentes, la filiale prépare, pour les besoins de la consolidation, des états financiers supplémentaires à la même date que les états financiers de la société mère, à moins que cela ne soit impraticable¹.

- Les états financiers consolidés doivent être établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires².

Les entités consolidables peuvent présenter leurs comptes individuels selon :

- **Une tendance « anglo-saxone »** : présentation des états financiers « en liste », avec une distribution des produits et charges par « destination » au niveau du compte de résultat ;
- **Une tendance « consolidante européenne »** : ventilation des produits et charges par « nature » et présentation du bilan et du compte de résultat « en comptes ».

Aussi, il est à noter que la composante sectorielle constitue généralement une source d'hétérogénéité. En effet, dans un même groupe, la présence de plusieurs secteurs dotés chacun d'un référentiel comptable professionnel accentue naturellement les problèmes d'harmonisation.

1-1. Les retraitements d'homogénéisation

Les retraitements des comptes individuels ont pour objet de corriger par des écritures comptables, les différences entre les méthodes utilisées dans les comptes individuels et les méthodes applicables aux comptes consolidés, afin d'assurer une évaluation homogène.

¹ Messekji chafik , **Op.cit.**,p42.

² Idem, p43.

Dans cette phase, les retraitements sont effectués au niveau de la société membre du groupe sans distinction des parts respectives du groupe et du hors groupe, puisque celles-ci sont constatées ultérieurement lors de l'élimination des titres.¹

1-1-1. Le retraitement des amortissements dérogatoires

Les entreprises doivent pratiquer les amortissements sur la base d'une durée d'utilisation prévue pour chaque actif. Ainsi, la durée d'utilisation normale prévue par les dispositions fiscales n'est pas la règle pour l'amortissement économique. Cependant, les dispositions fiscales vont permettre d'utiliser un mode, une base et une durée d'amortissement des actifs qui conduisent à constater dans les amortissements dérogatoires la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal autorisé. Un retraitement est nécessaire en consolidation pour neutraliser les impacts des écritures à caractère fiscal constatées dans les comptes individuels².

En vertu de la notion d'image fidèle, 'les sur-amortissements 'résultants de la pratique des amortissements dérogatoires doivent être retraités en les éliminant au bilan et au compte de résultat.

L'annulation de solde d'amortissement au bilan se traduit par une augmentation du résultat de l'exercice, c'est-à-dire une augmentation de la base imposable ; il y a donc lieu de constater au bilan une dette d'impôt différé.

1-1-2. Le retraitement des stocks

Selon **IAS 2 « stock »**, les stocks sont des actifs (achetés, produits ou encours de production) destinés à être vendu ou pour être intégrer dans le cycle de production.

La plupart des entreprises n'enregistre pas les mouvements du stock au jour le jour, les stocks apparaissant résultent ainsi d'une double opération réalisée à chaque clôture d'exercice.

¹ Hamadi Ben Amor, **Op.cit.**,p54

² Cloniet F,Paoli S, Dupic P,**Pratique des comptes consolidés**, édition DUNOD,6ème edition,2016,p102

- La méthode d'évaluation des stocks retenue par le référentiel IFRS :

La méthode **CMP** (coût moyen pondéré) : le coût de chaque élément est déterminé à partir de la moyenne pondérée du coût d'éléments similaires au début d'une période et du coût d'éléments similaires achetés ou produits au cours de la période ;

- La méthode **FIFO** (first in/first out):les éléments du stock qui ont été acquis ou produit au premier sont vendus les premiers.

Dans le manuel de la consolidation de la société mère, une seule des deux méthodes sus-citées doit être retenue, L'utilisation d'une méthode autre de celle indiquée dans le manuel par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation provoque une divergence en matière d'évaluation de stock par rapport à la société mère. Donc ces entreprises doivent procéder à des retraitements des stocks

Le retraitement des stocks consiste à corriger les écarts séparant la valeur du stock initial ainsi que celle du stock final de leurs valeurs évaluées selon la méthode retenue par la société mère. En outre, les écritures de correction ne sont pas sans impact sur le résultat de l'entité consolidable, d'où la nécessité de constater des impôts différés.

1-1-3. Retraitement de crédit-bail

« Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur le droit d'utilisation d'un actif »

Selon l'**IAS 17** « Un contrat de location- financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine..»¹.

Aussi, « un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement »² ;

Ce type de contrat n'est pas concerné par ce retraitement, les loyers supportés par les entreprises dans ce cas de figure sont inscrits en charge en comptes individuels et le reste dans les comptes consolidés.

¹ Selon le paragraphe 4 de la norme **IAS 17**.

² Idem

Les contrats de location-financement devraient être comptabilisés¹ ;

- Chez le preneur : au bilan sous forme d'une immobilisation corporelle et d'un emprunt correspondant ; au compte de résultat, sous formes d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière ;
- Chez le bailleur : sous forme de prêts, de façon symétrique à l'enregistrement chez le preneur.

Les retraitements de contrat de location-financement, se font en inscrivant l'immobilisation -objet de location financement- à l'actif du bilan consolidé avec en contrepartie, l'inscription au passif d'une dette d'emprunt équivalente.

Les retraitements du crédit-bail ont pour objet de montrer la réalité économique du groupe, la consolidation doit retenir, conformément aux normes internationales, le principe de prééminence de la réalité économique sur la forme juridique. Ceci conduit les entreprises consolidées qui disposent de biens par crédit-bail de les traiter comme s'ils avaient été acquis à crédit.

1-1-4. La constatation de l'impôt différé

Les impôts différés sont une économie d'impôt (produit d'impôt) sur le résultat à réaliser ou une charge d'impôt sur le résultat à payer au cours des exercices futurs. Ils résultent de différences temporaires entre le résultat comptable, y compris le résultat des opérations portées directement en capitaux propres au cours de l'exercice et le résultat fiscal ainsi que par certaines opérations de bilan ou de gestion qui ouvrent droit soit à la récupération soit au paiement dans des conditions définies par la législation fiscale.

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant² :

- Du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible ;
- De déficits fiscaux ou de crédits d'impôts reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible.

¹ Cloniet F, Paoli S, Dupic P, **Op.cit.**, p118

² Article 134-22, **journal officiel**, Algérie, N° 19,25 mars 2009,p16.

- Des aménagements, éliminations et retraitements effectués dans le cadre de l'élaboration d'états financiers consolidés.

1-1-5. La conversion monétaire

Avant de procéder à la consolidation d'une entité étrangère, il convient de convertir ses comptes dans la même monnaie que celle utilisée pour la présentation des états financiers consolidés.

Cette conversion résulte d'un souci de cohérence dans les modes d'évaluation et constitue, à ce titre, un véritable retraitement d'homogénéisation à caractère économique.

La norme IAS 21 « Effets des variations, du cours des monnaie étrangère » traite la conversion des états financiers des activités à l'étranger qui sont comprises dans les états financiers du groupe par consolidation globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

Il convient de distinguer :¹

- ✓ **La monnaie fonctionnelle ou de fonctionnement** : c'est la monnaie de l'environnement primaire économique dans lequel opère l'entreprise. C'est la monnaie utilisée pour l'évaluation des actifs, des passifs et des transactions courantes de l'entreprise ;
- ✓ **La monnaie de présentation** : c'est la monnaie retenue pour présenter les états financiers.

Un groupe identifie pour chacune des entreprises individuelles du périmètre de consolidation la monnaie fonctionnelle et convertit les états financiers de ces entités dans la monnaie de présentation choisie par le groupe. Le passage de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation s'effectue en utilisant la méthode du cours de clôture.

Selon celle-ci² :

- Les actifs et les passifs (à l'exception des capitaux propres) doivent être convertis au cours de clôture ;

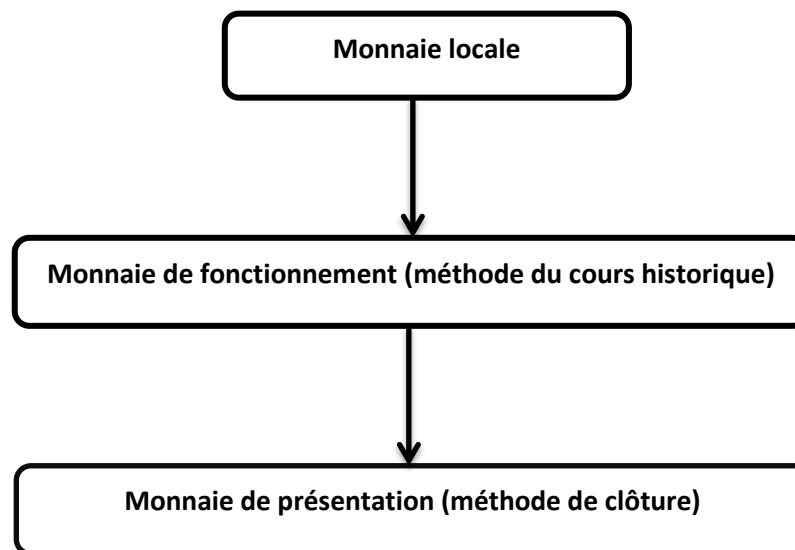
¹ Elisabeth BERTIN, Les états financiers consolidés IAS/IFRS, GUALINO, Paris, 2007, p 172.

² Idem.

- Les éléments de produits et de charges de l'entité étrangère doivent être convertis aux cours de change en vigueur aux dates des transactions. En pratique, on utilise un taux de change moyen sur l'exercice ;
- Tous les écarts de change qui en découlent doivent être inscrits dans une rubrique distincte au sein des capitaux propres « Ecart de conversion » pour les intérêts des majoritaires, et intégrés dans le poste « Intérêt minoritaires » pour la plus part revenants aux minoritaires.

La conversion des comptes s'opère en une ou deux étapes :

Schéma N°04 : Les étapes de conversion des comptes.



Source : Bruno Bachy, Michel Sion, Analyse financière des comptes consolidés, Dunod, 2^{ème} édition, Paris, 2009, p68.

Sous-section 02 : L'intégration des comptes individuels

Une fois les comptes sociaux ont été homogénéisés c'est-à-dire établis selon les mêmes règles d'évaluation et de présentation, ils peuvent dans ce cas être intégrés ; L'intégration consiste tout simplement à cumuler les bilans et les états de résultat des sociétés faisant partie

du périmètre de consolidation. Il serait souhaitable de procéder à cette intégration comptablement c'est-à-dire sous forme d'écritures dans un journal de consolidation.

L'opération d'intégration est effectuée d'une manière différente en fonction de la méthode (intégration globale ou intégration proportionnelle) de consolidation utilisée. Elle est réalisée, bien entendu, par le service central de la consolidation ou le service comptable de la société mère.¹

Dans la méthode de l'intégration globale, tous les postes de bilan, de l'état de résultat ou de l'état de flux sont repris intégralement dans le bilan, l'état de résultat et l'état de flux de pré-consolidation.

Dans la méthode de l'intégration proportionnelle, les postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux sont intégrés à concurrence du pourcentage d'intérêt détenu par le groupe.

Par contre dans la méthode de l'intégration par mise en équivalence, seul le lien de dépendance financière est traduit dans les comptes de la société mère à l'occasion de la répartition des capitaux propres et de l'élimination des titres.

Ce lien consiste à substituer à la valeur comptable des titres de participation détenus par la société mère, celle à laquelle ils correspondent dans la situation nette de la société consolidée.

En d'autres termes, les sociétés mises en équivalence ne sont pas concernées par la présente phase car les postes comptables de ces sociétés ne sont pas repris dans les comptes de pré-consolidation².

Section 02 : Elimination des opérations intra-groupe et répartition des capitaux propres

Après le cumul des comptes sociaux homogénéisés, le consolidateur procède à leur apurement en éliminant les opérations intra-groupe, afin d'éviter toute apparition du double emploi, cette élimination des comptes réciproques n'est possible que si un inventaire complet a pu être réalisé et que tous les ajustements aient été opérés.

¹ Hamadi Ben Amor, **Op.cit.**, p52.

² Idem, p71-72.

Sous-section 01 : L'élimination des opérations réciproques

Afin que les comptes consolidés donnent une image fidèle de la situation financière et de l'activité d'un groupe, il convient de ne retenir que les opérations réalisées avec des tiers extérieurs au groupe en annulant toutes les opérations réciproques ; Donc il convient d'éliminer ces opérations internes au groupe qui relèvent de deux catégories :¹

- Les opérations sans incidence sur le résultat du groupe.
- Les opérations avec incidence sur le résultat du groupe.

1-1. Elimination des opérations sans incidence sur le résultat consolidé

Les sociétés appartenant à un même groupe entretiennent fréquemment des relations entre elles. Ces relations commerciales ou financières sont enregistrées dans les comptes individuels de chaque entreprise en sens opposé.

Les éliminations des opérations sans incidence sur le résultat consolidé concernent principalement les :²

(Prêt ; emprunt) – (Créances ; dettes) – (Comptes courant) – (Achats ; ventes)

Le problème pratique posé par l'élimination des comptes intra-groupe tient à la nécessité d'effectuer un rapprochement des comptes et transactions réciproques entre toutes les sociétés intégrées.

✓ **Le rapprochement des comptes réciproques :**

L'opération de rapprochement est simple dans son principe, mais il est nécessaire de faire un travail préparatoire qui peut être long et délicat avec la mise en place de procédures rigoureuses afin d'en faciliter le recensement.

Les principales origines des différences apparaissent au moment du rapprochement sont les suivantes :³

¹ Ronald JANNY, pierre RACAPE, **Les comptes de groupe-principes technique révision**, Foucher, Paris, 1891, p 21.

² Jean MONTIER, Olivier GRASSI, **Techniques de consolidation**, Economica, 2^{ème} édition, Paris, 2006, P192.

³ Mohamed NEJI HERGLI, **Maitriser la consolidation des comptes referential IFRS**, Octobre 2007, p :100.

- Marchandises ou produits en transit.
- Règlement en transit.
- Opérations en monnaie étrangère.
- Oublis ou erreurs.
- Incertitudes.

✓ **L'élimination des comptes réciproques :**

L'élimination en elle-même est sans doute l'écriture la plus simple du processus de consolidation. Elle consiste en la contre-passation des montants.

Ces éliminations portant sur des montants identiques sont sans incidence sur le résultat d'ensemble du groupe. L'élimination de ces opérations permet au groupe de n'afficher dans ses états financiers que les seules transactions à l'égard des tiers.

Les éliminations de comptes réciproques s'effectuent seulement entre entreprises consolidées par intégration globale ou proportionnelle¹ ; les entreprises mise en équivalence ne sont pas concernées par l'obligation d'éliminer les comptes réciproques. En effet, les comptes d'actifs et de passifs ainsi que les comptes de charges et de produits n'étant pas intégrés dans les comptes consolidés, il est inutile de procéder aux éliminations des comptes réciproques.

✓ **L'élimination et la méthode de consolidation :**

Ce principe d'élimination est posé aussi par la norme IAS 28 et la norme IFRS 11 pour les sociétés sous influence notable ou sous contrôle conjoint.

Le tableau ci-dessous résume les différentes manières d'appréhender le traitement des marges internes en fonction de la méthode de consolidation des entreprises en relation :²

¹ en effet le taux d'élimination va changer.

² François COLINET ,Simon PAOLI, **Op.cit**, p 183.

Tableau N°02: Le traitement des marges internes

Acheteur/vendeur	Intégration globale	Intégration proportionnelle	Mise en équivalence
Intégration globale	A 100% avec répartition groupe et minoritaires	Au % de l'intégration proportionnelle	Au % de participation de la mise en équivalence
Intégration proportionnelle	Au % de l'intégration proportionnelle	Au plus petit % des deux sociétés	Au produit du % des deux sociétés
Mise en équivalence	Au % de participation de la mise en équivalence	Au produit du % des deux sociétés	Au produit du % des deux sociétés

Source : François COLINET, Simon PAOLI, *Op.cit.*, p 183.

Afin de mieux cerner la mise en œuvre des éliminations en question ainsi que leurs relations avec la méthode de consolidation, nous présentons l'application suivante :

"F1" et "F2", deux sociétés faisant partie d'un seul groupe, ont enregistré au cours de l'exercice N l'opération suivante : "F2" a une dette fournisseur de 12000 DA envers "F1" ;

1^{er} cas : "F1" et "F2" sont intégrés globalement :

L'élimination est une contre passation des écritures comme suit :

<u>Au 31/12/N</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
-Fournisseurs (chez F2)	12000	
-Client (chez F1)		12000

2^{er} cas : "F1" intégrée globalement et "F2" intégrée proportionnellement :

"F1" à 100% et "F2" à hauteur de 60% (40% sont détenus par le reste des co-entrepreneurs).

<u>Au 31/12/N</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
-Fournisseurs (chez F2)	7200	
-Client (chez F1)		7200

$$12000 \times 60\% = 7200$$

L'élimination est limitée au pourcentage de l'intégration proportionnelle.

3^{er} cas : "F1" et "F2" sont intégrées proportionnellement :

"F1" est détenue à concurrence de 55% et "F2" à hauteur de 30% l'élimination sera comme suit :

<u>Au 31/12/N</u>	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>
-Fournisseurs (chez F2)	3600	
-Client (chez F1)		3600

Min (12000 × 55% ; 12000 × 30%) = Min (6600 ; 3600)

L'élimination est limitée au pourcentage le plus faible des deux participations¹.

1-2. Elimination des opérations avec incidence sur le résultat consolidé

Les opérations susceptibles d'engendrer des profits ou des pertes au sein du groupe sont essentiellement :²

- La cession de produits ou de marchandises stockables entre des sociétés consolidées ;
- Les cessions internes d'immobilisations ;
- Le versement de dividendes au sein du groupe ;
- Les provisions comptabilisées par des entités consolidées sur d'autres sociétés du périmètre.

Quel que soit la méthode de consolidation, l'élimination des profits internes est obligatoire, en ce qui concerne l'imposition différée dans l'élimination des résultats internes, l'impôt sur le bénéfice est corrigé de l'incidence de l'élimination des résultats internes.³

¹ Jean-Michel Plou, **Manuel de consolidation principes et pratiques**, 3^{ème} édition, groupe revue Fiduciaire, Paris, 2003, p 246.

² Sophie de Oliveira Leite, Dand Pham, **La consolidation des comptes**, groupe revue Fiduciaire Nathan 2001, p 87.

³ Jean-Michel Plou, **op.cit**, p 250.

1-2-1. Elimination des profits et pertes sur stock :

L'élimination implique une correction de la valeur des stocks apparaissant dans le bilan de la société acheteuse, et une correction de la marge sur stocks dans le compte de résultat.

➤ Elimination des profits sur stocks :

Lorsqu'une société du groupe possède dans des stocks des biens provenant d'autres sociétés du groupe et sur lesquels une marge brute a été dégagée, celle-ci doit être éliminée. En effet, tant que ces biens ne sont pas refacturés à l'extérieur du groupe, le profit contenu dans ces biens ne peut être maintenu dans les résultats consolidés, puisqu'il n'est pas réalisé avec les tiers.

L'élimination de la marge sur stocks fait apparaître une charge d'impôt inférieure à celle de l'impôt exigible. On considère que la marge a été comptabilisée trop tôt puisque le bénéfice n'est pas réalisé par le groupe, cette créance d'impôt doit être constatée en "impôt différé actif".¹

➤ Elimination des pertes sur stocks

L'élimination des pertes internes n'est pas aussi automatique que celle des profits car il faut faire la distinction entre les pertes véritables, qui ont un caractère définitif, et celles qui résultent seulement de l'utilisation de prix de transfert inférieurs à la valeur réelle des actifs vendus.

Lorsqu'une transaction interne est conclue aux conditions normales du marché et qu'elle est définitive puisque le résultat aurait été le même si l'acheteur n'avait pas appartenu au groupe. Le principe de prudence impose alors de la maintenir en comptabilité.

Les transactions entre sociétés du même groupe sont souvent conclues à des prix éloignés de la juste valeur des actifs concernés, afin d'optimiser la gestion des résultats au niveau du groupe et de minimiser la charge fiscale totale.

Dans ce cas, la perte qui n'est que la conséquence d'un prix de vente volontairement sous-évalué, doit être éliminée car elle n'a pas de caractère réel.

¹Jean-Michel Plou, *op.cit* , p256.

1-2-2. Les résultats sur cessions internes d'éléments de l'actif immobilisé :

Comme les autres résultats internes, les plus ou moins-values sur une cession d'immobilisations entre entités d'un groupe doivent être éliminées, consolidation après consolidation, tant que le bien est encore physiquement dans le groupe. La mise en œuvre de cette élimination peut s'avérer assez lourde, notamment en cas de cession ancienne, voire de cessions successives d'un même bien entre entreprises du groupe ; elle suppose alors de conserver toutes les informations sur les cessions passées tant que les biens concernés sont encore dans le groupe. ¹

✓ Plus-values internes :

A l'intérieur d'un groupe, tout élément d'actif doit être évalué à son coût historique. Or, une cession d'un tel élément au sein du groupe peut, si la cession n'est pas effectuée à la valeur nette comptable chez la société cédante, avoir un impact sur l'évaluation du patrimoine du groupe.

Si l'apport se traduit par une plus-value chez la cédante, cela équivaut à une réévaluation du bien. Le respect du principe du coût historique impose de ramener la valeur de l'immobilisation dans les comptes de l'entreprise cessionnaire à sa valeur historique pour le groupe.

✓ Moins-values internes :

En cas d'élimination de moins-value, la logique voudrait que le traitement comptable d'élimination des pertes internes soit le même que dans le cas de l'élimination de perte sur stock.

L'élimination de la moins-value fait apparaître une charge d'impôt supérieure à celle de l'impôt exigible. Cette dette d'impôt est constatée en "impôt différé passif".

1-2-3. Elimination des dividendes réciproques :

Les dividendes versés entre les sociétés consolidées ne correspondent pas à un enrichissement du groupe mais à un transfert de résultat, ainsi ils doivent être éliminés.

¹ Dominique MESPLE-LASSALLE, La consolidation des comptes, 3^{ème} édition, Paris, 2013, p 115.

L'élimination des dividendes reçus se justifie par le fait qu'ils sont juridiquement issus de résultats antérieurement réalisés ; or ceux-ci ont été pris en compte à leur origine au niveau consolidé en tant qu'élément de "résultat".

Comme les dividendes reçus sont inscrits en produits à caractère financier dans les comptes individuels, il faut en consolidation les considérer comme un élément prélevé sur exercice antérieur, et donc les ré-imputer en réserves de l'entreprise bénéficiaire de la distribution.

Les dividendes distribués en N+1(bénéfice de l'exercice N) sont enregistrés en produits financiers chez la société mère qui les perçoit, et affectent à ce titre son résultat N+1, leur élimination est la suivante :

Elimination des dividendes intra-groupe au compte de résultat			Elimination des dividendes intra-groupe au bilan		
Libellé	Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
Produit financier X	xxx		Résultat X	xxx	
Résultat X		Xxx	Réserves X		xxx

1-2-4.Élimination des provisions sur sociétés du groupe :

Dans leurs comptes individuels les entreprises doivent parfois enregistrer des dépréciations et éventuellement des provisions pour risque de défaillance d'une participation consolidée. Les dépréciations des titres constituées par l'entreprise détentrice de la participation sont éliminées en totalité. En effet, elles font double emploi avec la prise en compte en consolidation des capitaux propres consolidés de l'entité.

Les dépréciations des créances intra-groupes sont également éliminées. Les provisions internes au groupe ne sont pas éliminées si elles constatent une dépréciation ou un risque au niveau de l'ensemble consolidé. Il convient de s'interroger sur l'origine de la provision et de chercher ce qu'il adviendrait si la provision était constituée dans une entreprise unique.¹

Sous-section 02: Répartition des capitaux propres et élimination des titres de participation

2-1. partage des capitaux propres

La démarche de la répartition des capitaux propres varient en fonction de la méthode de consolidation retenue comme suit² :

- **Consolidation globale** : la répartition des capitaux propres est opérée sur la base du pourcentage d'intérêt détenu par la société mère dans la société consolidée. L'objectif est de constater les intérêts majoritaires ainsi que les intérêts minoritaires correspondants aux parts des actionnaires hors groupe et des actionnaires du groupe dans les capitaux propres et dans le résultat de la filiale consolidée.
- **Consolidation proportionnelle** : Dans ce cas, le partage est aussi effectué sur la base du pourcentage d'intérêt de la mère dans la société consolidée. Cependant, l'objectif n'étant pas de constater des intérêts non contrôlés mais, seulement, des intérêts majoritaires dans les capitaux propres et le résultat de la société consolidée (car seule la quote-part des comptes appartenant au groupe est cumulée lors de l'intégration des comptes).

¹ Bruno BACHY, Michel SION, **Op.cit.**, p73.

² Youcef SAIHI, **Les consolidés des impôts différés selon les normes IAS/IFRS en Algérie**, mémoire pour l'obtention du diplôme de magister, ESC d'Alger, 2010/2011, p50.

- **La mise en équivalence** : Dans le cas d'une mise en équivalence, il n'y a ni répartition de capitaux propres ni élimination de participations. En effet, cette méthode répond à une autre logique qui échappe à la phase d'intégration et consiste, seulement, à substituer au coût d'acquisition des titres, la valeur comptable à laquelle ils correspondent dans les capitaux propres (y compris les résultats) de l'entreprise mise en équivalence.

2-2. L'élimination des titres de participation

Lors de l'élimination des titres de participation dans le cadre de la consolidation, la comptabilisation de la part de la société mère dans les capitaux propres de l'entité consolidée impose d'éliminer, en contrepartie, la participation figurant à son bilan individuel.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine deux éléments¹ :

- ✓ L'écart de première consolidation : Ecart de consolidation à la date d'acquisition de la participation ;
- ✓ La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date.

L'écart de première consolidation correspond à la différence enregistrée, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres de participation et la part revenant à la société détentrice dans la situation nette de la société émettrice, y compris le résultat de l'exercice acquis à cette date.

Cette différence est expliquée par l'existence de plus-values latentes sur actifs chez la cible à la date de prise de contrôle (écart d'évaluation) et par un goodwill résiduel (écart d'acquisition).

Après l'identification des différents écarts évoqués ci-dessus, il y a lieu de procéder à la comptabilisation. Le traitement comptable prévu par IFRS 3 consiste à² :

¹ Youcef SAIHI, **Op.cit.** p50.

² MARC Feuilleley, PATRICK Sentis, **Pertinence économique de la norme IFRS 3 Une analyse des dépréciations du goodwill par les entreprises françaises sur la période 2000-2004**, Revue de comptabilité, contrôle, audit et institution(s), Université du havre, 18 Décembre 2010, p3

- ✓ Isoler l'écart de périmètre de consolidation avec ses deux composantes (écart d'évaluation et écart d'acquisition) en retranchant sa valeur de celle des titres de participation ;
- ✓ Ajouter les plus-values latentes (écart d'évaluation) sur actifs identifiables à la valeur des éléments d'actifs correspondants au niveau du bilan consolidé ;
- ✓ S'il est positif, le goodwill (écart d'acquisition) est considéré comme un actif incorporel ; s'il est négatif, il sera directement constaté en produits lors de l'acquisition.

Maintenant il y'a lieu d'analyser les notions d'écart d'évaluation et d'acquisition ainsi que leur comptabilisation dans les comptes consolidés.

2-2-1. Ecart d'évaluation

La norme IAS 36 impose de constater une dépréciation(ou perte de valeur) lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

Le traitement comptable de l'écart d'évaluation se fait en deux étapes¹ :

- Etape 1 : Intégration des plus ou moins-values latentes au bilan consolidé.
- Etape 2 : Constatation de la dépréciation de l'écart d'évaluation.

L'écart d'évaluation doit faire l'objet d'une dépréciation annuelle, et cela en associant à chaque plus ou moins-value identifiée le même mode d'amortissement qui celui appliqué sur l'élément réévalué.

2-2-2. Ecart d'acquisition (Goodwill/Bad Will)

Selon le § 36 de l'IFRS 3 « tout excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération d'échange doit être décrit comme **écart d'acquisition** ».

Donc l'écart d'acquisition est obtenu par la différence entre les actifs, les passifs et les passifs éventuels valorisés à la date d'acquisition et le coût d'acquisition des titres. Cet écart peut être négatif (Bad Will) comme il peut être positif (goodwill) :

¹ Bruno BACHY, Michel SION, **Op.cit.**, p119

✓ **Ecart d'acquisition négatif (Bad Will)**

Tout excédent, à la date de l'opération d'échange, de la part d'intérêts de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que goodwill négatif¹.

✓ **Dépréciation du goodwill**

IAS 36 traite de la dépréciation des actifs autres que ceux couverts par autres norme. Autrement dit, la norme s'applique principalement aux actifs corporels et incorporels.

L'objectif de la norme est de prescrire les procédures qu'une entité applique pour s'assurer que ses actifs sont comptabilisés pour une valeur qui n'excède pas leur valeur recouvrable.

Section03 : La présentation des états financiers consolidés

Après avoir effectué les différents retraitements des comptes, la société consolidante passe à la dernière phase qui est la présentation des états financiers consolidés.

Selon l'**IAS1 « présentation des états financiers »** les états financiers consolidés se composent d'un bilan, un compte de résultat, un tableau de variation des capitaux propres, un tableau flux de trésorerie et des annexes.²

Les états financiers sont « une représentation structurée de la situation financière et de la performance d'une entité ou d'un groupe », leurs objectifs est de fournir une information fidèle sur la performance et la situation financière de l'entreprise ainsi que des flux de trésorerie qu'elle génère.

Selon l'article 210-1 du SCF, toute entité entrant dans le champ d'application du présent système comptable établit annuellement des états financiers.

¹ Selon le § 39 de la norme **IFRS3**.

² **IAS1** paragraphe 8.

Les états financiers des entités autres que les petites entités comprennent :¹

- Un bilan ;
- Un compte de résultat ;
- Un tableau de variation des capitaux propres ;
- Un tableau des flux de trésorerie ;
- Une annexe qui précise les règles et les méthodes comptables utilisées et fournit des compléments d'informations au bilan et au compte de résultat.

Sous-section 01 : Le bilan consolidé

Le bilan consolidé ou état de la situation financière de la période N est un document de synthèse de base. Il représente la situation financière de l'ensemble des entreprises dont les comptes sont inclus dans le champ de consolidation.²

1-1. Les rubriques spécifiques du bilan

La norme **IAS1** donne la liste des informations et des postes devant obligatoirement figurer au bilan :

1-1-1.A l'actif

- Les immobilisations corporelles ;
- Les immobilisations incorporelles ;
- Les amortissements ;
- Les participations ;
- Les actifs financiers ;
- Les stocks ;
- Les actifs d'impôt (en distinguant les impôts différés)
- Les clients, les autres débiteurs et autres actifs assimilés (charge constatées d'avance) ;
- La trésorerie positive et équivalente de la trésorerie positive.

¹ Article 210-1, journal officiel, Algérie, N°19, 25 mars 2009, p19.

² Youcef SAIHI, *op.cit.*, p55

1-1-2. Au passif

- Les capitaux propres avant distributions décidées ou proposées après la date de clôture, en distinguant le capital émis, les réserves, le résultat net de l'exercice et autres éléments ;
- Le passif nom courant portant intérêts ;
- Les fournisseurs et autres créiteurs ;
- Les passifs d'impôt (en distinguant les impôts différés) ;
- Les provisions pour charges et passifs assimilés (produits constatés d'avance) ;
- La trésorerie négative et équivalente de trésorerie négative.

1-2. Les rubriques spécifiques du bilan consolidé

Le bilan consolidé contient quelques rubriques spécifiques par rapport à des états financiers individuels. Dans un but de bonne analyse, il convient de les comprendre¹.

- Ecart d'acquisition (goodwill) : il représente la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part des capitaux propres retraités au jour de l'acquisition. Cet écart est positif lorsque le coût d'acquisition des titres est supérieur à la quote-part des capitaux propres. Le goodwill relatif à une entreprise associée est obligatoirement inclus dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.
- Participations comptabilisés selon la méthode mise en équivalence : le montant de ce poste correspond à la quote-part des entreprises associées et coentreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence.
- Intérêts minoritaires : représentent la part des actionnaires étrangers au groupe dans les capitaux propres de la filiale à la date de consolidation. Cette rubrique figure obligatoirement dans les capitaux propres.

Selon l'article 220-3 du SCF qui stipule que: « d'autres informations figurent au bilan et /ou dans l'annexe » :²

- Description de la nature et de l'objet de chacune des réserves ;
- Créances et dettes supérieures à un an ;

¹ BACHY et autres, **op.cit.**, p87.

² **Article 220-3**, journal officiel, Algérie, N°19,25 mars 2009, p20.

- Montant à payer et à recevoir :
- De la maison mère ;
- Des filiales ;
- Des entités associées au groupe ;
- Des autres parties liées (actionnaires, dirigeants).
- Dans le cadre des sociétés de capitaux, et pour chaque catégorie d'action :
- Nombre d'actions autorisées, émises, nom entièrement libérés ;
- Valeur nominale des actions ou le fait que les actions n'ont pas de valeur nominale ;
- Evolution du nombre d'actions entre le début et la fin de l'exercice ;
- Nombre d'actions détenues par l'entité, ses filiales ou les entités associées ;
- Actions réservées pour une émission dans le cadre d'options ou de contrats de vente ;
- Droits, privilèges et restrictions éventuelles concernant certaines actions.

1-3. Modèle indicatif du bilan consolidé

Tableau N°03 : Modèle du bilan consolidé

Au 31 décembre	Notes	N	N-1
<u>ACTIF</u>			
ACTIFS NON COURANTS:			
Immobilisations corporelles			
Immeubles de placement			
Immobilisations incorporelles			
Goodwill			
Actifs financiers nom courants			
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence			
Impôts différés actifs			
ACTIFS COURANTS:			
Actifs nom courants destinés à être cédés			
Stocks			
Matières premières			
En-cours de production			
Produits finis			
Clients et autres débiteurs			
Clients et acomptes rattachés			
Autres créances et compte de régularisation			
Actifs d'impôts (exigibles)			
Actifs financiers courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
TOTAL ACTIF			
<u>PASSIF</u>			
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)			
Capital émis			
Primes d'émission			
Réserves consolidées			
INTERETS MINORITAIRE			
PASSIFS NOM COURANTS			
Dettes financières (part a plus d'un an)			
Impôts différés passifs			
Provisions			
Autres passifs nom courants			
PASSIFS COURANTS			
Dettes financière (part a moins d'un an)			
Passifs nom courants destinés à être cédés			
Fournisseurs et comptes rattachés			
Provisions (ex.prov. Pour garantie)			
Autres passifs courants et comptes de régularisations			
TOTAL PASSIF			

Source : Gégory Heem, Lire les états financiers en IFRS, Organisation, 2004, p178.

Sous-section 2 : Compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé est un document de synthèse reprenant les charges et produits des sociétés intégrées globalement, ainsi que ceux des sociétés relevant de l'intégration proportionnelle, au prorata des droits détenus.¹

1-Présentation des postes du compte de résultat consolidé

Comme pour le bilan, la norme IAS1 ne prescrit aucun ordre ou format de présentation du compte de résultat, mais donne la liste des postes qui doivent obligatoirement y figurer :

- Produits des activités ordinaires ;
- Résultat opérationnel ;
- Charges financières ;
- Quote-part dans le résultat net des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence ;
- Charges d'impôt sur le résultat ;
- produits ou pertes avant impôt sur les cessions d'actifs ou règlement de passifs lors de l'abandon d'activités ;
- Intérêts minoritaires ;
- résultat de l'exercice.

2-Modèle indicatif du compte de résultat consolidé :

L'entreprise a le choix entre une présentation par nature des charges ou par fonction (destination) au sein de l'entreprise.

Selon la norme IAS1 " une entité doit présenter une analyse des charges en utilisant une classification reposant soit sur la nature des charges, soit sur leur fonction au sein de l'entité, en choisissant la méthode qui fournit des informations fiables et plus pertinente."²

"la première forme d'analyse appelée méthode des charges par nature consiste à regrouper les charges du compte de résultat selon leur nature : par exemple, dotation aux

¹ Sophie De Oliviera Leite, **Op.cit.**, p 155.

² IAS paragraphe 88

amortissements, achats de matières premières, frais de transport, **avantages** du personnel, dépenses de publicité."¹

" La deuxième forme d'analyse appelée méthode des charges par fonction ou du " coût des ventes", consiste à classer les charges selon leur fonction dans le coût des ventes ou, par exemple, dans le coût des activités commerciales ou administratives. Selon cette méthode, une entité présente son coût des ventes séparément des autres dépenses.

Cette méthode peut fournir des informations plus pertinentes pour les utilisateurs que la classification des charges par nature mais l'affectation des coûts aux différentes fonctions peut nécessiter des affectations arbitraires et implique une part de jugement considérable ".²

¹ IAS1 paragraphe 91

² IAS1 paragraphe 92

Tableau N°04 : Modèle de comptes de résultat par nature

	Notes	N	N-1
Chiffre d'affaires			
Variations stocks produits finis et en cours			
Production immobilisées			
Subventions d'exploitation			
1-Production de l'exercice			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations			
2-Consommation de l'exercice			
3-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (1-2)			
Charges de personnel			
Impôts,taxes et versements assimilés			
4-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
5-RESULTAT OPERATIONNEL			
Produits financiers			
Charges financières			
6-RESULTAT FINANCIER			
7-RESULTAT AVANT IMPOT (5+6)			
Impôts exigibles			
Impôt différés (variations)			
8-RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence(1)			
9-RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			
Dont Part des intérêts minoritaires(1)			
Part du groupe(1)			

(1) à utiliser uniquement pour la présentation des états financiers consolidés

Source : Ministère des finances, Manuel de comptabilité Financière.

Tableau N°05: Modèle de compte de résultat par fonction

	NOTE	N	N-1
Chiffres d'affaires			
Cout des ventes			
MARGE BRUTE			
Autres produits opérationnels			
Couts commerciaux			
Charges administratives			
Autres charges opérationnelles			
RESULTAT OPERATIONNEL			
Fournir le détail des charges par nature (frais de personnel, dotations aux amortissements)			
Produits financiers			
Charges financières			
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Impôts différés sur résultats ordinaires			
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRE			
Charges extraordinaires			
Produits extraordinaires			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence(1)			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE			
Dont part minoritaires(1)			
Part du groupe(1)			

Source : Ministère des finances, Manuel de comptabilité Financière.

(1) à utiliser uniquement pour la présentation des états financiers consolidés

Sous-section 03 : Tableau de flux de trésorerie consolidé

Le tableau de flux de trésorerie consolidé est un document qui complète l'information présentée dans le bilan et le compte de résultat consolidé. Ce tableau a pour but d'apporter aux utilisateurs des états financiers une base d'évaluation de la capacité de l'entité à générer de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie.¹

Il existe différents types flux de trésorerie :

- ✓ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles (toutes les activités autres que les activités de financement et d'investissement) sont présentés selon de deux méthodes :
 - La méthode directe, selon cette méthode les informations fournies sur toutes les entrées et les sorties de trésorerie sont classées par catégories.
 - La méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.*
- ✓ Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (décaissements sur acquisition et encaissements sur cession d'actifs à long terme).
- ✓ Flux de trésorerie liés aux activités de financement (activités qui influencent la structure des fonds propres ou des emprunts).

3-1 . Modèle de l'état de flux de trésorerie

¹ Article 240.1, journal officiel, N

Tableau N°6 : Modèle de l'état de flux de trésorerie -Méthode directe

Désignation	NOTE	N	N-1
<u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u>			
Encaissement reçus des clients			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôts sur les résultats payés			
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles(A)			
<u>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement:</u>			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement(B)			
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement:</u>			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectué			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursements d'emprunt ou d'autres dettes assimilés			
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement C			
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
Variation de trésorerie de la période			
Rapprochement avec le résultat comptable			

Source : Ministère des finances, Manuel de comptabilité Financière.

Tableau N°07 : Modèle de l'état de flux de trésorerie –Méthode indirecte

Désignation	Notes	N	N-1
<u>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</u>			
Résultat net de l'exercice			
Ajustements pour:			
- Amortissements et provisions			
-Variation des impôts différés			
-Variation des stocks			
- Variation des clients et autres créances			
- Variation des fournisseurs et autres dettes			
- Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts			
<u>Flux de trésorerie générés par l'activité (A)</u>			
<u>Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissement</u>			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations			
Encaissements sur cessions d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre de consolidation(1)			
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement(B)</u>			
<u>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement</u>			
Dividendes versés aux actionnaires			
Augmentation de capital en numéraire			
Emission d'emprunts			
Remboursements d'emprunts			
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement C</u>			
<u>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</u>			
Trésorerie d'ouverture			
trésorerie de clôture			
Incidence des variations de cours des devises(1)			
<u>Variation de trésorerie</u>			

Source : Ministère des finances, Manuel de comptabilité Financière.

Sous-section 04: Tableau de variation des capitaux propres consolidés

La norme **IAS1** oblige les entreprises à présenter des informations détaillées sur la variation des capitaux propres inclus dans les états financiers sous forme d'un tableau.

Ce tableau doit présenter les éléments suivants :

- Le résultat de l'exercice ;
- Les produits et charges, les gains et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres.
- L'impact des changements de méthodes comptables et correction d'erreurs fondamentales comptabilisées.

L'entreprise doit mentionner soit dans le tableau de variation des capitaux propres ou dans les annexes les éléments suivants :

- Le montant des transactions sur le capital avec les actionnaires ;
- Le solde des réserves de bénéfices au début et à la fin de l'exercice, et les variations au cours de l'exercice ;
- Un rapprochement entre la valeur comptable en début et à la fin de l'exercice.

4-1.Modèle indicatif de tableau de variation des capitaux propres (Excel)

Tableau N°08 : Modèle indicatif de tableau de variation des capitaux propres

DESIGNATION	No te	Capital sociale	Prime d'émission	Prime d'évaluati on	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
Solde au 31 décembre N-2						
Changement de méthodes comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat de l'exercice						
Solde au 31 décembre N-1						
Changement de méthodes comptable						
Correction d'erreurs significatives						
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital						
Résultat de l'exercice						
Solde au 31 décembre N						

Source : Ministère des finances, **manuel de comptabilité financière.**

Sous-section 05: Les notes annexes

Les notes annexes consolidées d'une entreprise doivent fournir toute les informations de caractère significatif permettant aux destinataires des comptes consolidés d'avoir une juste appréciation du patrimoine du groupe.

Parmi les informations importantes qui doivent être présentées dans ce document :

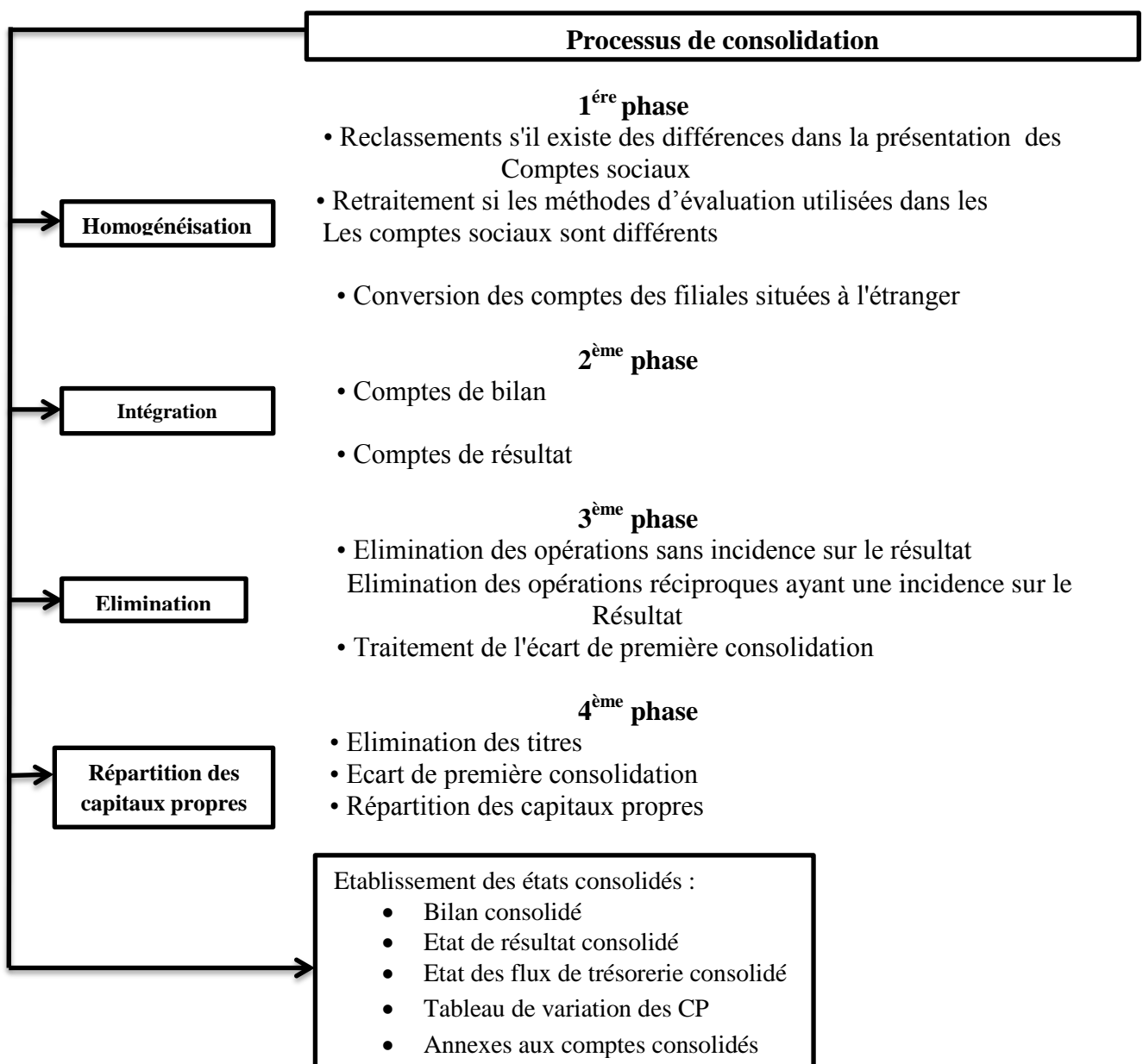
- Informations relatives au périmètre de consolidation ;
- Principe et modalités de consolidation ;
- Méthodes d'évaluation ;
- Informations permettant la comparabilité des comptes en cas de changement de méthode de consolidation ou de variation de périmètre de consolidation ;

- Explications des postes et leurs variations,
- Informations diverses sur les entreprises contrôlées consolidées par mise en équivalence et sur les dirigeants de la société mère.

Conclusion

A travers le processus de consolidation, il nous est apparu que la consolidation des comptes passe inévitablement par le processus **HIER** (**H**omogénéisation, **I**ntégration, **E**limination, **R**épartition des capitaux propres).

Nous avons cru nécessaire de récapituler les quatre étapes du processus de consolidation exposé préalablement :



**Chapitre 03 : la consolidation des
comptes du groupe GEMA**

Introduction

Afin de mettre en pratique les différents aspects théoriques liés à la consolidation des comptes développés au cours des chapitres précédents, il est nécessaire de procéder et d'analyser le processus d'élaboration des états financiers consolidés sous une optique à la fois réglementaire et comptable algérienne.

De ce fait, nous nous intéresserons à étudier la mise en pratique du processus de consolidation au sein du groupe GEMA pour l'exercice 2016.

Ce chapitre est subdivisé en trois sections, la première est consacrée à la présentation du groupe GEMA et ses différentes filiales, sa structure organisationnelle ainsi que ses missions, quant à la deuxième et la troisième section concernera l'application des phases du processus de consolidation et la présentation des états financiers consolidés.

Section 01 : Présentation du groupe GEMA

La présente section a pour objet la présentation du groupe GEMA, ces missions, ses différentes filiales ainsi que son organigramme.

Sous-section 01 : Présentation et missions du groupe

1-1.Présentation du groupe GEMA

Le groupe GEMA est constitué de la société mère GEMA, de sociétés filiales et de participations.

1-1-1. Société mère GEMA

La Société Générale Maritime "GEMA" issue de la restructuration de la CNAN, a été créée en 1987 sous l'appellation ENCAATM, a pris sa dénomination actuelle en 1991.

Elle est constitué en société par action au capital social de trois cent vingt-sept millions neuf cent mille dinars (327.900.000 DA) détenu à 100% par la Société de Gestion des Participation Transports Maritimes "GESTRAMAR".

Son siège social est situé au 2, rue JAWAHARLAL NEHRU (ex.BEZIERS)- Alger. Elle est inscrite au centre national du registre de commerce sous le numéro 99 B 8576.

L'entreprise est implantée au niveau des principaux ports de commerce à travers neuf (9) agences maritimes.

Elle a obtenu la certification de son système de management qualité selon le référentiel ISO 9001/2000.

1-1-2. Sociétés filiale et participations

1-1-2-1. Filiale

➤ **Filiale FILTRANS**

GEMA dispose d'une filiale FILTRANS qui intervient dans le secteur de la logistique en tant que commissionnaire en transport international, manutentionnaire, transporteur terrestre en plus de la gestion d'entrepôts de marchandises sous douane et de conteneurs vides.

Elle est dotée d'un capital social de 10 millions de dinars passé à 200 millions en 2007 par incorporation des réserves, détenu à 100% par GEMA. Les 10% détenu par l'ex.SGP/GESTRAMAR ont fait l'objet d'un transfert, à la valeur nominale, au profit de GEMA, suivant résolution n°01 de l'AGEX GEMA du 25 juillet 2016.

1-1-2-2. Participation

➤ **SOGRAL (SPA)**

Elle a été créée en 1995 et est chargée de l'exploitation des gares routières au nombre de 52 à travers le territoire national.

- **Capital social** : la société SOGRAL avec un capital social de 90 millions de dinars détenu à 36% par GEMA et 64% par la SGP FIDBER.

Les actions détenues par GEMA dans cette société ont fait l'objet d'un transfert, à la valeur nominale de 32 400 000DA, au profit du groupe TRANSTEV, résolution du CPE n°01/145 du 17/09/2015, AGEX de GEMA du 10/02/2016 et AGEX de SOGRAL du 07/03/2016.

Le remboursement du montant de ces actions n'est pas encore effectué par SOGRAL. Il est logé, à base de la résolution, dans le compte "créance sur cession de valeurs mobilières".

➤ **ALGERIE-LIGABUE-CATERING (SPA)**

Elle a été créée en mars 2003 en association avec un partenaire Italien LIGABUE.

- **Activité** : Catering et restauration collective avec SONATRACH comme principal client.
- **Capital social** : 100 millions de dinars, passé à 200 millions en 2013 et 300 millions en 2014, par incorporation des réserves. Il est détenu à 35% par GEMA et à 65% par la partie Italienne LIGABUE.

➤ **COMARPEX- ALGERIE (SPA)**

Elle est créée en janvier 2005 en association avec un partenaire Français COFRAPEX.

- **Activités** : Avitaillement des navires, Ravitaillement des collectivités, Importation et Exportation des produits alimentaires.
- **Capital social** : 100 millions de dinars dont 49% détenu par un opérateur français COFRAPEX SAS et 51% réparti entre 3 entreprises publiques : GEMA, ENTMV, HYPROC à raison respectivement de 21%, 15% et 15%.

Cette société a été dissoute en décembre 2015 et mise en liquidation le 05 janvier 2016. Une partie de ses affectifs a été reprise par GEMA qui œuvre à développer l'activité d'avitaillement.

➤ **S.I.H (Société d'Investissement Hôtelière)**

Elle a été créée en 1995, la S.I.H dispose dans son portefeuille de l'hôtel Shératon, d'Alger-club des pins et de l'hôtel Renaissance à Tlemcen, J.W Mariott à constantine et l'hôtel Four Point à Oran.

- **Capital social** : 44 969 000 KDA souscrit à hauteur de 4,55% par GEMA représentant 2 048 000 KDA libéré à 72,76% et 93,52% entre 14 autres organismes publics portuaires et financiers. Une augmentation du capital a été réalisée en 2011 dont la part de GEMA versée en 2012 était de 205 000 KDA.

Une autre augmentation du capital a été votée par l'AGEX de la société en date du 27 mars 2013 dont la part de GEMA était 119 000 KDA ce qui a porté sa participation à 1 148 000 KDA. Cette participation à l'augmentation du capital a été approuvée par le conseil d'administration de GEMA lors de sa séance du 24 octobre 2013 et par l'AGEX du 15 avril 2015 ; elle est destinée au financement de l'hôtel Four Point à Oran.

Une autre participation à l'augmentation du capital social de la S.I.H pour un montant de 900 millions de dinars a été autorisée par l'EGEX de GEMA du 04 octobre 2015. Il s'agit d'apports en numéraires libérables sur quatre (04) ans (2015-2018). Elle est destinée au lancement des projets suivant :

-Ecole d'hôtellerie à Oran, Centre de thalassothérapie à Moretti (Alger) et le Shopping mall à Oran, approuvés par le CPE.

-Les échéances des exercices 2015 et 2016 ont été versées respectivement pour 63 et 279 millions.

• **Résultat** : Cette société a résorbé des déficits antérieurs après imputation du résultat de l'exercice 2008 et a dégagé un résultat net bénéficiaire après IBS de 391 180 millions de dinars au titre de l'exercice 2010.

Toutefois, les exercices 2011 et 2012 se sont caractérisés par des résultats négatifs respectifs de 735 543 KDA et 512 722 KDA, suite au lancement d'un ambitieux programme d'investissements. Par contre, l'exercice 2014 et 2015 ont dégagé des résultats négatifs respectifs de 630 530 KDA et 1 975 721 KDA.

Ce résultat négatif de l'exercice 2015 a justifié la constitution d'une provision pour pertes de valeurs des titres S.I.H, au niveau de GEMA, pour un montant de 163 792 KDA. L'exercice 2016 s'est soldé aussi par un résultat négatif de 2 360 114 KDA suite à l'évolution de la charge d'amortissement des immobilisations entrées en exploitation.

➤ SAIDAL (SPA)

Acquisition en 2001 de titres cotés en bourse pour 79.418 KDA ayant généré des dividendes de 4.000 milliers au titre de chacun des exercices 2015 et 2016.

Il est à noter aussi que la participation dans Sudcargos Algérie au capital de 3.800 KDA déteu à 38% par GEMA est dissoute en 2008. La clôture de liquidation sera prononcée en 2017 lors de la prochaine AGO.

1-1. Missions et domaine d'activité du groupe GEMA

L'entreprise a pour activité principale la consignation de navires conteneurs, le courtage maritime et comme activité annexe le transit, l'avitaillement et le ravitaillement et la formation académique en matière de gestion maritime à travers l'ouverture d'un centre de formation dénommé " GEMAFORM". Elle exerce son activité dans tous les ports de commerce algériens.

1-2-1. La consignation

1-2-1-1. La consignation des navires

La consignation des navires est l'activité principale de GEMA. Le consignataire de navire est un mandataire salarié du transport. Il est chargé d'agencer l'escale du navire dans le port, d'assurer sa conduite en douane, de recevoir les marchandises à embarquer et de délivrer les marchandises débarquées pour le compte de transporteur (armateur) sur document, sans, pour autant, prendre en charge les cargaisons. L'analyse du métier d'agent consignataire de navire présente cinq (5) fonctions cardinales :

- **La fonction technique** : cette fonction comprend l'accueil du navire dans le port, l'organisation de son escale et la commande de tous les services nécessaire à sa mise à quai et son séjour dans le port.
- **La fonction commerciale** : cette fonction œuvre a :
 - Louer les services de transport aux amateurs ;
 - La recherche, la négociation, la cotation et la fixation du fret ;
 - La réception des marchandises sur documents à l'embarquement pour le compte de l'amateur ;

- La livraison des marchandises au débarquement pour le compte de l'amateur ;
 - La fonction du fret maritime et des frais divers et taxes ainsi que les frais de débarquement ou l'embarquement selon le terme du contrat commercial (FOB ou coût F) ;
 - La transmission des opérations commerciales durant le séjour du navire au port et l'établissement des documents relatifs à l'escale à savoir : Manifeste cargo, Manifeste fret, connaissance.
- **La fonction gestion des comptes d'escale** : c'est la fonction d'un compte d'escale d'un navire dans un document reprenant toutes les dépenses et les recettes relatives à l'escale du navire pour le compte de l'amateur. Le document doit comprendre toutes les pièces justificatives.
- **La fonction courtage maritime** : cette fonction assure la mise en douane du navire par l'établissement et le dépôt des documents exigés par le capitaine auprès de l'administration des douanes à l'entrée et à la sortie du navire du port.
- **La fonction juridique** : Etant mandataire de l'amateur, le consignataire peut être désigné pour présenter son mandat en justice, ainsi qu'intervenir dans le règlement des litiges et contentieux (perte ou avarie de la marchandise).

1-2-1-2. La consignation des conteneurs

Cette activité est présentée par la réception, la gestion et le suivi des conteneurs depuis leur arrivées jusqu'à leur restitution. La consignation des conteneurs suit leur mouvement, tient informés leurs propriétaires et établit la facturation.

1-2-2. L'affrètement maritime en ligne régulière

L'affrètement maritime dit aussi recrutement de fret est défini par la mise en contrat d'armateurs et des opérations économiques (importateurs, exportateurs) afin de conclure un contrat de transport. Dès que le contrat est signé, GEMA touche une commission de 3% du montant du coût de fret de la part de l'armateur. Cet affrètement concerne les lignes régulières caractérisées par un programme de transport, des délais d'embarquement et la date d'entrée et la sortie des navires du port.

1-2-3. L'affrètement maritime en tramping

Son rôle est de trouver un arrangement du transport entre le client et le transporteur, d'une part, et de conseiller le client et de l'orienter vers le meilleur fret, d'autre part. Pour cela, il faut choisir des conditions avantageuses pour le transport d'un certain type de marchandises au profit du client en lui faisant obtenir le taux de fret le moins coûteux avec des délais d'acheminement raisonnables.

Le recrutement de fret en tramping est caractérisé par :

- ✓ L'irrégularité des lignes comme l'indique le mot "tramping" ;
- ✓ L'affrètement des marchandises homogènes telles que les matériaux de construction et d'autres produits à l'exception des produits pharmaceutiques et alimentaires ;
- ✓ Des itinéraires qui ne sont pas fixes ;
- ✓ Un à deux clients ;
- ✓ Changement au niveau du port désigné.

1-2-4. Avitaillement

Suite à la dissolution de la société mixte COMARPEX, l'activité avitaillement de navires a été transférée à GEMA.

1-2-5. Formation

A partir du mois d'avril 2015 GEMA a ouvert un centre de formation dénommé "GEMAFORM" dans l'objectif est d'assurer la relève dans les métiers liés au secteur maritime et portuaire.

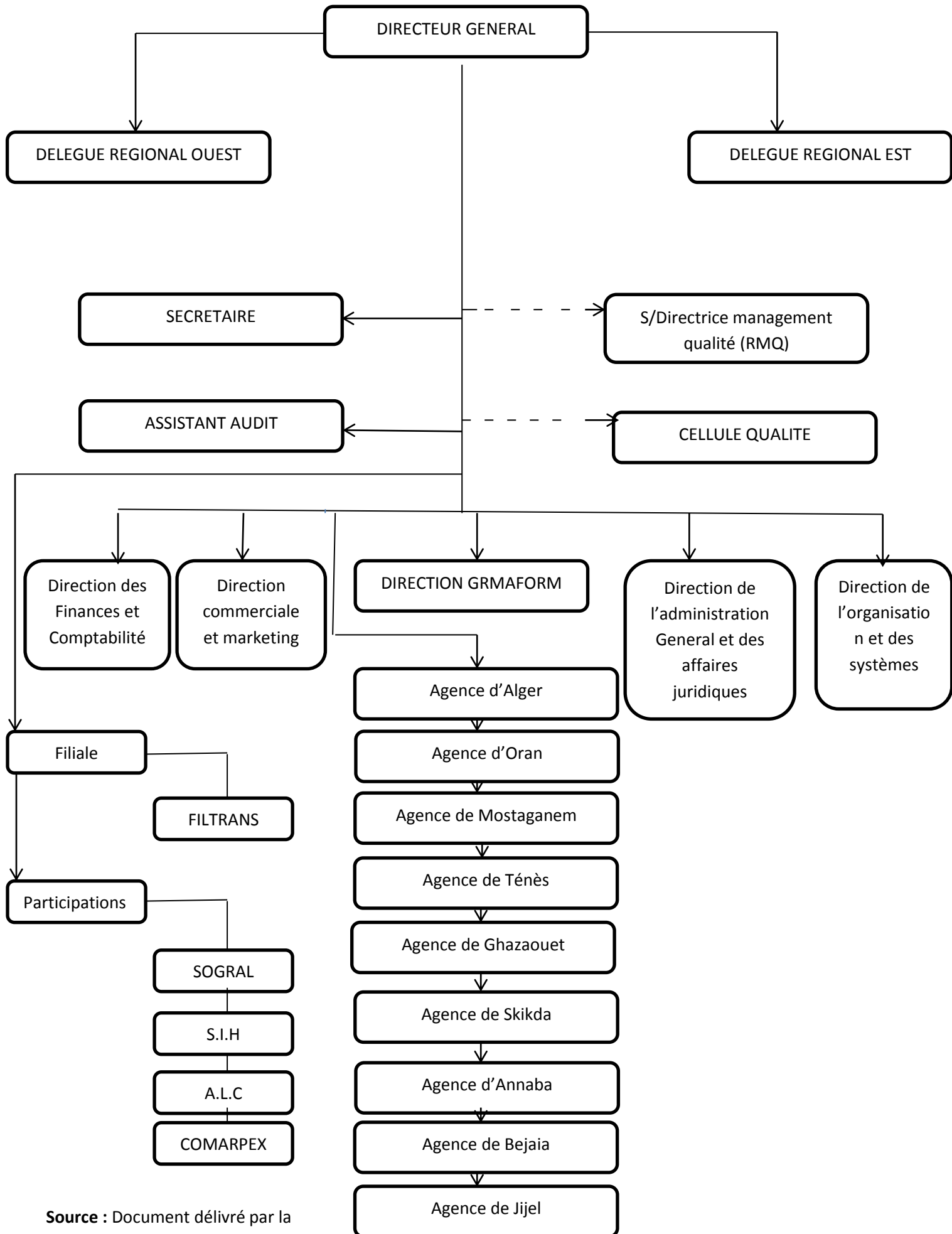
1-2-6. Transit International

Le groupe GEMA intervient à travers sa filiale FILTRANS dans les activités de transit, transport terrestre de marchandises, entreposage de marchandise, parc sous douane.

Sous-section 02 : Organisation générale du groupe GEMA

2-1. Organigramme

Schéma N°05 : L'organigramme du groupe GEMA.



Source : Document délivré par la société GEMA

2-2. Responsabilités et autorités des différentes directions du GEMA

2-2-1. Le président directeur général

Le président directeur général s'en charge et se porte garant de la pérennité de l'entreprise. Il a pour mission de :

- ✓ Exercer le pouvoir hiérarchique sur tout le personnel ;
- ✓ Recherche et concevoir la politique générale à court, moyen et long terme ;
- ✓ Renforcer l'image de l'entreprise et sa position sur le marché ;
- ✓ Passer et accepter tout traité, marché et transactions ;
- ✓ Exercer toutes actions judiciaires ;
- ✓ Consentir toute subrogation, mainlevées saisies, oppositions et autres droits.

2-2-2. Responsable management de la qualité

- ✓ Animer et suivre le fonctionnement du système de management de la qualité ;
- ✓ Coordonner l'élaboration, l'application et la mise à jour du système documentaire du S.M.Q ;
- ✓ S'assurer que le processus nécessaire au S.M.Q de l'entreprise sont établis, mis en œuvre et entretenus ;
- ✓ S'assurer que la sensibilisation aux exigences des clients est encouragée ;
- ✓ Organiser et animer les réunions périodiquement du comité de pilotage ;
- ✓ Programmer et préparer les réunions de la revue de direction ;
- ✓ Evaluer les auditeurs qualité internes.

2-2-3. Direction de l'administration générale et affaires juridiques DAGAJ

- ✓ Supervise et contrôle la mise en œuvre de la législation du travail ;
- ✓ Coordonne et anime la gestion des ressources humains ;
- ✓ Supervise et contrôle les procédures de gestion ;
- ✓ Contrôle le suivi du contentieux ;
- ✓ Supervise l'animation et le développement des canaux de communication de l'entreprise.

2-2-4. directeur commercial et marketing

- ✓ Organise l'animation et la coordination de l'activité consignment de l'entreprise ;
- ✓ Contrôle le suivi de la gestion financière des armateurs à l'endroit de l'ensemble des agences maritimes ;
- ✓ Programme et réalise les missions de prospection commerciales ;
- ✓ Etablit les rapports d'évaluation des actions commerciales engagées.

2-2-5. Mission de l'assistant audit

- ✓ Programme et réalise des missions d'audits de l'ensemble des fonctions de l'entreprise ;
- ✓ Elaborer le support technique des missions d'audit ;
- ✓ Conseille la direction générale sur les actions d'amélioration à promouvoir dans le cadre du contrôle de gestion ;
- ✓ Assiste les agences maritimes dans la mise en œuvre des procédures d'audit ;
- ✓ Etablit à l'intention de la direction générale des rapports d'audit accompagnés de recommandations.

2-2-6. direction de l'organisation des systèmes d'information

- ✓ Coordonne et contrôle la conception et la réalisation des systèmes d'information ;
- ✓ Programme et supervise le développement et la rentabilisation des ressources informatiques ;
- ✓ Coordonne et anime la mise en œuvre des schémas informationnels de l'ensemble des fonctions de l'entreprise ;
- ✓ Contrôle et supervise l'élaboration, la diffusion et le suivi de la réalisation des manuels de procédures automatisées.

2-2-7. directeur finance comptabilité et portefeuille DFCP

- ✓ Coordonne et contrôle l'analyse des équilibres financiers ;
- ✓ Coordonne le suivi technique des filiales et participations ;
- ✓ Supervise et finalise le bilan comptable et fiscal de l'entreprise et le bilan consolidé du groupe ;
- ✓ Coordonne la mise à jour et amélioration des procédures comptables ;
- ✓ Supervise et contrôle le suivi fiscal.

Section 02 : Homogénéisation et intégration des comptes individuels**Sous-section 01 : Périmètre et méthodes de consolidation****1-1. Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation est l'ensemble des sociétés qui font l'objet d'une consolidation, il se compose de la société-mère GEMA et l'ensemble de ses filiales et participations. Actuellement il est évolué à la baisse par la sortie de la société SOGRAL dont les actions ont fait l'objet d'un transfert au groupe TRANCTEV.

Le périmètre de consolidation est donc constitué de la filiale FILTRANS et des participations suivantes :

- ✓ ALGERIAN-LIGABUE-CATERING (ALC SPA)
- ✓ Société d'Investissement Hôtelière (SIH SPA)

La participation Comparex Algérie et la participation Sudcargos Algérie dans lesquelles GEMA détient respectivement 21% et 38% sont exclues du périmètre de consolidation en raison de leur actif net considéré comme négligeable. Elles sont en cours de liquidation.

Les titres détenus sur SAIDAL pour 79.418 KDA ne sont pas inclus dans le périmètre de consolidation du fait qu'ils revêtent un caractère de placement financier.

1-2. Méthodes de consolidations

Les états financiers du groupe GEMA sont arrêtés suivant les méthodes de consolidation ci-après :

- ✓ **Intégration globale**
 - FILTRANS
- ✓ **Mise en équivalence pour les participations**
 - S.I.H
 - ALC

Ces méthodes de consolidation sont conformes aux articles 132-7 et 132-12 de l'arrêté du 26 juillet 2008 fixant les règles de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que les règles de fonctionnement des comptes.

Sous-section 02 : Homogénéisation des comptes

L'homogénéisation se traduit par le reclassement comptable et un ensemble de retraitements qui concernent aussi bien la société consolidante que les sociétés consolidables.

Cependant, au sein du groupe GEMA, il n'y a pas lieu de reclassement d'homogénéisation, puisque la date de clôture et de la présentation des états financiers commune sont identiques.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2016 sont établis en conformité avec le principe de comptabilisation et d'évaluation admis par la réglementation nationale et notamment le principe de :

- **Prudence** : qui implique qu'une charge est prise en compte dès lors que sa réalisation est probable contrairement au produit qui n'est pris en compte que s'il est définitivement acquis.
- **La séparation des exercices** : qui implique, pour la détermination du résultat d'exploitation, la prise en compte de l'ensemble des charges et des produits courants qui s'y rapportent.

Sous-section 03 : Intégration des états financiers individuels

A cette phase du processus de consolidation nous disposons d'une base de travail homogène. Il est donc possible de procéder à l'intégration des comptes des entités consolidables dans ceux de la société mère.

3-1. Intégration des bilans individuels

Les tableaux suivants présentent le cumul de l'actif, passif du groupe :

Tableau N°09 : Bilan cumulé "Actif"

INTITULE DES COMPTES	GEMA	FILTRANS	MONTANT CUMULE
ACTIF IMMOBILIS			
Ecart d'acquisition			
Valeurs incorporelles	27 036 612,77	1 160 000,00	28 196 612,77
Amorts. des valeur incorporelles	26 712 504,43	625 379,47	27 337 883,90
Immobilisation corporelles	938 156 691,10	932 659 065,70	1 870 815 756,80
Terrain			
batiments	332 751 053,12	132 808 717,90	465 559 771,02
Amort batiments	54 112 603,58	7 751 263,71	61 863 867,29
autres immob corpor	164 890 876,93	563 295 286,71	728 186 163,64
Amorts.des immo corporelles	106 441 403,03	396 018 509,40	502 459 912,43
Immobilisation en concession	207 041 100,00	232 690 691,00	439 731 791,00
Amorts. Des immobilisation en concession		7 051 233,06	7 051 233,06
Immobilisation en cours	233 473 661,05	3 864 370,09	237 338 031,14
Immobilisations financières	2 898 457 181,41	327 892 870,42	3 226 350 051,83
Titres mis en équivalence			
Autres participations et créances rattachés	1 799 151 326,63		1 799 151 326,63
provis , perte de valeur sur immo financières	258 868 367,37		258 868 367,37
autres titres immobilisés	1 050 000 000,00	10 000 000,00	1 060 000 000,00
prêts et autres actifs fin, non courant	8 601 302,00	291 001 184,34	299 602 486,34
provis, perte de valeurs sur autres immo fin		71 460 000,00	71 460 000,00
Impôts différé actif	40 704 552,78	26 891 686,08	67 596 238,86
TOTAL ACTIF NON COURANT	3 417 515 606,87	778 805 550,48	4 196 321 157,35
ACTIF COURANT			
stocks et en cours	5 498 329,95	4 028 599,51	9 526 929,46
prov et perte de valeur sur stocks	956 803,78		956 803,78
créance et emplois assimilés	628 614 124,60	381 059 388,35	1 009 673 512,95
Clients	240 280 111,71	290 053 123,06	530 333 234,77
prov et perte de valeur sur créances	10 234 619,70	32 682 408,61	42 917 028,31
créances discordantes			
prov et perte de valeur sur créance discordantes			
autres débiteurs	294 743 466,72	70 789 250,71	365 532 717,43
provis et P de V sur autres débiteurs		7 823 400,00	7 823 400,00
Impôts	93 590 546,17	20 217 014,58	113 807 560,75
autres courants			
Disponibilités et assimilés	556 977 472,36	156 267 596,76	713 245 069,12
Placement et autres actifs fin non courant	201 847 500,00		201 847 500,00
Prov et P de V sur autres actifs fin	201 847 500,00		201 847 500,00
Trésorerie	355 129 972,36	156 267 596,76	511 397 569,12
TOTAL ACTIF COURANT	978 051 003,43	500 849 776,01	1 478 900 779,44
TOTAL GENERAL ACTIF	4 395 566 610,30	1 279 655 326,49	5 675 221 936,79

Source : Elaboré par l'étudiant

Tableau N°10 : Bilan cumulé "Passif"

	GEMA	FILTRANS	CUMULE
<u>Capitaux propres</u>			
Capital émis	327 900 000,00	200 000 000,00	527 900 000,00
Primes d'apport			
Réserves consolidées	1 814 435 201,64	306 442 886,70	2 120 878 088,34
Ecart de réévaluation	1 503 579,82		1 503 579,82
Ecart d'équivalence			
Résultat net (Part du groupe)	352 123 983,96	112 912 769,46	465 036 753,42
Autres capitaux propres-Report à nouveau			
Part de la société consolidante			
Part des minoritaires			
TOTAL(1)	2 495 962 765,42	619 355 656,16	3 115 318 421,58
<u>PASSIFS NOM COURANTS</u>			
Emprunt et dettes financières	0,00		
Impôts(différés et provisionnés)	3 889 888,89		3 889 888,89
Autres dettes nom courantes	204 325 100,00	225 639 457,94	429 964 557,94
Provisions et produits comptabilisé d'avance	105 372 180,84	107 177 438,70	212 549 619,54
TOTAL PASSIFS NOM COURANT(2)	313 587 169,73	332 816 896,64	642 514 177,48
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	39 821 312,68	175 922 825,71	215 744 138,39
Impôts(différés et provisionnés)	64 804 602,03	48 042 679,71	112 847 281,74
Autres dettes nom courantes	1 477 134 095,73	103 517 268,27	1 580 651 364,00
Trésorerie passive	4 256 664,71		
TOTAL PASSIFS COURANTS(3)	1 586 016 675,15	327 482 773,69	1 909 242 784,13
TOTAL GENERAL PASSIF(1+2+3)	4 395 566 610,30	1 279 655 326,49	5 675 221 936,79

Source : Elaboré par l'étudiant

3-2. Intégration des comptes de résultat individuels

Tableau N°11 : Compte de résultat cumulé

INTITULE DES COMPTES	GEMA	FILTRANS	MONTANT CUMULE
Vente et produits annexes	869 166 736,58	1 008 577 199,11	1 877 743 935,69
Variation stocks produits finis et encours productions immobilisée			
subvention d'exploitation			
Préstations fournis inter agences			
PRODUCTION DE L'EXERCICE (1)	869 166 736,58	1 008 577 199,11	1 877 743 935,69
achats consommés	210 268 167,15	25 916 249,74	236 184 416,89
services extérieures et autres consommations	215 939 353,60	564 845 751,03	780 785 104,63
CONSOMMATION DE L'EXERCICE (2)	426 207 520,75	590 762 000,77	1 016 969 521,52
VALEUR AJOUTEE (1-2)	442 959 215,83	417 815 198,34	860 774 414,17
Charges de personnel	260 647 086,42	200 639 794,25	461 286 880,67
impôts, taxes et versements assimilés	14 255 515,75	22 216 950,15	36 472 465,90
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (4)	168 056 613,66	194 958 453,94	363 015 067,60
Autres produits opérationnels	21 393 879,58	19 344 537,98	40 738 417,56
Autres charges opérationnelles	11 347 541,12	8 157 668,11	19 505 209,23
dotations aux amortissements et aux provisions	315 849 412,42	56 739 529,18	372 588 941,60
reprise sur perte de valeur et provision	261 499 435,57	38 575 767,21	300 075 202,78
RESULTAT OPERATIONNEL (5)	123 752 975,27	187 981 561,84	311 734 537,11
Produits financiers	302 928 695,60	4 847 800,84	307 776 496,44
charges financières	61 807,77	38 250,35	100 058,12
RESULTAT FINANCIER (6)	302 866 887,83	4 809 550,49	307 676 438,32
RESULTAT AVANT IMPOTS (5+6)	426 619 863,10	192 791 112,33	619 410 975,43
Impôts exigible sur résultats ordinaires	44 406 000,00	40 996 885,00	85 402 885,00
Impôts différés variation sur résultats ordinaires	-14 910 120,86	-1 118 542,13	-16 028 662,99
participation des travailleuses au bénéfice	45 000 000,00	40 000 000,00	85 000 000,00
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES (8)	352 123 983,96	112 912 769,46	465 036 753,42
Elements extraordinaires (produits)			
Elements extraordinaires (charges)			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (9)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (10)	352 123 983,96	112 912 769,46	465 036 753,42
Part dans rslts nets des scts mises en équiv (1)			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)	352 123 983,96	112 912 769,50	465 036 753,46
Dont part des minoritaires (1)			
part du groupe (1)			

Source : Elaboré par l'étudiant

Section 3 : l'élimination des opérations réciproques, répartition des capitaux propres et présentation des états financiers consolidés

Après avoir établi les deux premières étapes du processus de consolidation (homogénéisation et intégration) par la société GEMA, il est indispensable de procéder aux prochaines étapes de processus (élimination et répartition) puis la présentation des états financiers consolidée.

Sous-section 01 : Elimination des opérations réciproques

L'objectif des comptes consolidés est de présente une image fidèle sur le patrimoine, la situation financière et l'activité du groupe est pour cela il faut tout d'abord éliminer les opérations réalisées en interne du groupe GEMA.

L'élimination se réalise à partir des états de rapprochement qui traite toutes les opérations intra-groupes afin de déterminer les montants de ces dernières de façon précise, et de garder ceux extérieurs au groupe, cette étape se fait au niveau des sociétés consolidées du groupe GEMA.

1-1. Recensement et élimination des opérations réciproques

1-1-1. Les opérations réciproques sans incidence sur le résultat

➤ **Les créances et les dettes sur la filiale FILTRANS**

Tableau N°12 : Créances et dettes sur FILTRANS

Société	N° du compte	Débit	Crédit
FILTRANS	451000	1860507.27	
	411001	642571.47	

Source : Elaborer par l'étudiant

Ce tableau nous montre les créances de GEMA envers FILTRANS qui sont de 2 503 078.74 DA ainsi que les dettes de FILTRANS sont d'une valeur de 904 835.80 DA.

L'écart est de 1 595 242.94 DA va figurer dans un compte "Créances discordantes".

L'écriture qui nous montre l'élimination des créances et dettes sur la filiale FILTRANS est :

Cpte débit	Cpte crédit	Libellé	Montant	
			débit	crédit
451580		dettes FILTRANS	904835.80	
411600		créance discordantes	1598242.94	
	451000	créance GEMA		1860507.27
	411001	créance GEMA		642571.47

➤ Les créances et les dettes sur GEMA

Tableau N°13 : Créances et dettes sur GEMA

Société	N° du compte	Débit	Crédit
GEMA	409000	242 000.00	
	411200	9 292 970.15	

Source : Elaborer par l'étudiant

D'après ce tableau nous remarquons que les créances de FILTRANS envers GEMA sont de 9 534 970.15 DA par contre la valeur des dettes du GEMA envers FILTRANS sont de 2 871 200.00 DA.

L'écart est de 6 613 770.15 DA va figurer dans le compte "Créances discordantes".

L'écriture d'élimination des créances et dettes sur GEMA se résume comme suit :

Cpte débit	Cpte crédit	Libellé	Montant	
			débit	crédit
466022		Dettes de GEMA envers FILTRANS	2 871 200.00	
411600		Créances discordantes	6 613 770.15	
	409000	Créances FILTRANS		242 000.00
	411200	Créances FILTRANS		9 242 970.15

Remarque : Il est nécessaire de construire une provision sur le montant des créances discordantes.

1.1.2. Les opérations réciproques avec incidences sur le résultat

➤ Dividendes distribué et reçue en interne du groupe

Tableau N°14 : Dividendes reçus

Sociétés	N° du compte	Dividendes reçus
FILTRANS	761260	50 000 000.00
ALC	761260	223 300 000.00
SAIDAL	761260	4000 000.00
TOTAL		281 300 000.00

Source : Elaboré par l'étudiant

L'écriture d'élimination des dividendes est présentée comme suit :

Cpte débit	Cpte crédit	Libellé	Montant	
			débit	crédit
761260	106800	Dividendes(ALC) Réserves de consolidation	223 300 000.00	223 300 000.00

Cpte débit	Cpte crédit	Libellé	Montant	
			débit	crédit
761260	106800	Dividendes(FILTRANS) Réserves de consolidation	50 000 000.00	50 000 000.00

➤ **Provisions et perte de valeur réciproque**

Reprise d'une perte de valeur sur les titres de la société S.I.H d'une valeur de 163 790 040.70 DA

L'écriture d'élimination de provision et perte de valeur :

Cpte débit	Cpte crédit	Libellé	Montant	
			débit	crédit
296220	686000	Perte de valeur sur titres S.I.H Dot.aux Prov. Et de V.	163 790 040.70	163 790 040.70

Sous-section 02 : La répartition des capitaux propres et l'élimination des titres de participation

L'objectif de ce point est de déterminer la part des capitaux propres revenant aux groupes et celles des actionnaires minoritaires, et suivi par l'élimination des titres de participation selon la méthode de consolidation.

2-1. Selon la méthode de l'intégration globale

Comme GEMA détient 100% du capital de FILTRANS donc on utilise la méthode de l'intégration globale.

Le tableau suivant montre la répartition des capitaux propres de la société FILTRANS :

Tableau N°15 : Répartition des capitaux propres FILTRANS

Eléments	Total	GEMA 100%
Capital	200 000 000.00	200 000 000.00
Réserves	306 442 886.70	306 442 886.70
Résultat net	112 912 769.46	112 912 769.46
Total	619 355 656.16	619 355 656.16

Source : Elaboré par l'étudiant

D'après ce tableau on remarque que :

- les capitaux propres de FILTRANS revenant en totalité à GEMA.
- Les actions détenue sont de montant 10 000 000 DA, et qui représente la valeur comptable enregistrés dans l'actif de GEMA, et donc il faut l'éliminée.
- Les capitaux propres cumulés depuis l'entrée de la filiale FILTRANS dans le périmètre de consolidation du groupe sont de : 619 355 656.16 DA

Les écritures de répartition des capitaux propres et l'élimination des titres de participation de la filiale FILTRANS se présente comme suit :

cpts débit	cpts crédit	LIBELLE	MONTANT	
			Débit	Crédit
101000		F.FILTRANS	200 000 000,00	
106000		Réserves FILTRANS	306 442 886,70	
120000		Résultat net de FILTRANS	112 912 769,46	
	261000	Titres		10 000 000,00
	106800	Réserves de conso		496 442 886,70
	125000	Résultat consolidé		112 912 769,46

Remarque 1 : les titres de la société FILTRANS ont été achetés par GEMA en 1994, c'est la date de création de cette société et donc il n'y a pas un écart de première consolidation.

2-2. Selon la méthode de la mise en équivalence

Dans cette méthode, contrairement à la méthode de consolidation globale ou proportionnelle, les comptes de l'entreprise associée ne sont pas cumulés avec ceux de la société consolidante, et il n'y a pas de répartition du résultat et des capitaux propres de la société consolidable, mais une seule étape à faire, et elle est la suivante :

- La valeur comptable des titres de participation au bilan consolidé est remplacée par la quote-part des capitaux propres (contenant le résultat) correspondant à ces titres.

Le tableau suivant résume les valeurs comptables des participations du GEMA au niveau des autres sociétés ainsi que sa quote-part dans les capitaux propres de ces dernières :

Tableau N°16 : Les valeurs comptables des participations du groupe GEMA dans les autres sociétés, avec sa quote-part dans ces sociétés

Sociétés	la valeur comptable des titres de parti	la quote-part du GEMA en 2016	la différence	le résultat	les CP hors résultat
S.I.H	1 490 000 000,00	1 252 969 785,14	-237 030 214,86	-123 433 964,86	-113 596 250
A.L.C	131 075 000,00	354 426 052,05	223 351 052,05	211 847 026,31	11 504 025,70
Total	1 621 075 000,00	1 607 395 837,19	-13 679 162,81	88 413 061,45	125 100 275,70

Source : Elaboré par l'étudiant

Et voici l'écriture comptable du remplacement de la valeur comptable des titres de participation et la répartition des capitaux propres qui revient au groupe GEMA :

Cpts débit	Cpts crédit	LIBELLE	MONTANT	
			Débit	Crédit
265200		TME S.I.H	1252969785.14	
265500		TME A.L.C	354 426 052.05	
	262200	Titres SIH		1 490 000 000.00
	262500	Titres ALC		131 075 000.00
	125100	R/sur TME SIH		(123 433 964.86)
	125100	R/sur TME ALC		211 847 026.31
	107000	Ecart d'éval TME SIH		(113 596 250.00)
	107000	Ecart d'éval TME ALC		11 504 025.74

A ce niveau-là on peut résumer les retraitements précédents sur les éléments du bilan et compte de résultat dans les tableaux suivants :

Tableau N°17 : Bilan cumulé après retraitement "Actif"

INTITULE DES COMPTES	MONTANT CUMULE	RETRAITEMENT	VALEUR CONSOLIDEE
ACTIF IMMOBILIS			
Ecart d'acquisition			
Valeurs incorporelles	28 196 612,77		28 196 612,77
Amorts. des valeur incorporelles	27 337 883,90		27 337 883,90
Immobilisation corporelles	1 870 815 756,80		1 870 815 756,80
Terrain			
batiments	465 559 771,02		465 559 771,02
Amort batiments	61 863 867,29		61 863 867,29
autres immob corpor	728 186 163,64		728 186 163,64
Amorts.des immo corporelles	502 459 912,43		502 459 912,43
Immobilisation en concession	439 731 791,00		439 731 791,00
Amorts. Des immobilisation en concession	7 051 233,06		7 051 233,06
Immobilisation en cours	237 338 031,14		237 338 031,14
Immobilisations financières	3 226 350 051,83		3 226 350 051,83
Titres mis en équivalence		1 607 395 837,19	1 607 395 837,19
Autres participations et créances rattachés	1 799 151 326,63	-1 631 075 000,00	168 076 326,63
provis , perte de valeur sur immo financières	258 868 367,37	-163 790 040,70	95 078 326,67
autres titres immobilisés	1 060 000 000,00		1 060 000 000,00
prêts et autres actifs fin, non courant	299 602 486,34		299 602 486,34
provis, perte de valeurs sur autres immo fin	71 460 000,00		
Impôts différé actif	67 596 238,86		67 596 238,86
TOTAL ACTIF NON COURANT	4 196 321 157,35	140 110 877,89	4 336 432 035,24
ACTIF COURANT			
stocks et en cours	9 526 929,46		9 526 929,46
prov et perte de valeur sur stocks	956 803,78		956 803,78
créance et emplois assimilés	1 009 673 512,95		1 009 673 512,95
Clients	530 333 234,77	-9 885 541,62	520 447 693,15
prov et perte de valeur sur créances	42 917 028,31		42 917 028,31
créances discordantes		8 212 013,09	8 212 013,09
prov et perte de valeur sur créance discordantes		8 212 013,09	8 212 013,09
autres débiteurs	365 532 717,43	-2 102 507,27	363 430 210,16
provis et P de V sur autres débiteurs	7 823 400,00		7 823 400,00
Impôts	113 807 560,75		113 807 560,75
autres courants			
Disponibilités et assimilés	713 245 069,12		713 245 069,12
Placement et autres actifs fin non courant	201 847 500,00		201 847 500,00
Prov et P de V sur autres actifs fin	201 847 500,00		201 847 500,00
Trésorerie	511 397 569,12		511 397 569,12
TOTAL ACTIF COURANT	1 478 900 779,44	-11 988 048,89	1 466 912 730,55
TOTAL GENERAL ACTIF	5 675 221 936,79	128 122 829,00	5 803 344 765,79

Source : Elaboré par l'étudiant

Tableau N°18: Bilan cumulé après retraitement "Passif"

	CUMULE	RETRAITEMENTS	VALEUR RETRAITE
<u>Capitaux propres</u>			
Capital émis	527 900 000,00	-200 000 000,00	327 900 000,00
Primes d'apport			
Réserves consolidées	2 120 878 088,34	463 300 000,00	2 584 178 088,34
Ecart de réévaluation	1 503 579,82		1 503 579,82
Ecart d'équivalence		-102 092 224,26	
Résultat net (Part du groupe)	465 036 753,42	-29 308 910,00	435 727 843,42
Autres capitaux propres-Report à nouveau			
Part de la société consolidante			
Part des minoritaires			
TOTAL(1)	3 115 318 421,58	131 898 864,80	3 247 217 286,38
<u>PASSIFS NOM COURANTS</u>			
Emprunt et dettes financières			
Impots(différés et provisionnés)			
Autres dettes nom courantes	429 964 557,94		429 964 557,94
Provisions et produits comptabilisé d'avance	212 549 619,54		212 549 619,54
TOTAL PASSIFS NOM COURANT(2)	642 514 177,48	-	642 514 177,48
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	215 744 138,39		215 744 138,39
Impots(différés et provisionnés)	112 847 281,74		112 847 281,74
Autres dettes nom courantes	1 580 651 364,00	-3 776 035,80	1 576 875 328,20
Trésorerie passive			
TOTAL PASSIFS COURANTS(3)	1 909 242 784,13	-3 776 035,80	1 905 466 748,33
TOTAL GENERAL PASSIF(1+2+3)	5 675 221 936,79	128 122 829,00	5 803 344 765,79

Source : Elaboré par l'étudiant

Tableau N°19: Compte de résultat consolidé après retraitement

INTITULE DES COMPTES	MONTANT CUMULE	RETRAITEMENTS	VALEUR RETRAITEE
Vente et produits annexes	1 877 743 935,69		1 877 743 935,69
Variation stocks produits finis et encours			0,00
productions immobilisée			0,00
subvention d'exploitation			0,00
Préstations fournis inter agences			0,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE (1)	1 877 743 935,69		1 877 743 935,69
achats consommés	236 184 416,89		236 184 416,89
services extérieures et autres consommations	780 785 104,63		780 785 104,63
Préstation reçus inter agences			
CONSOMMATION DE L'EXERCICE (2)	1 016 969 521,52		1 016 969 521,52
VALEUR AJOUTEE (1-2)	860 774 414,17		860 774 414,17
Charges de personnel	461 286 880,67		461 286 880,67
impôts, taxes et versements assimilés	36 472 465,90		36 472 465,90
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (4)	363 015 067,60		363 015 067,60
Autres produits opérationnels	40 738 417,56		40 738 417,56
Autres charges opérationnelles	19 505 209,23		19 505 209,23
dotations aux amortissements et aux provisions	372 588 941,60	-155 578 027,61	217 010 913,99
reprise sur perte de valeur et provision	300 075 202,78		300 075 202,78
RESULTAT OPERATIONNEL (5)	311 734 537,11	155 578 027,61	467 312 564,72
Produits financiers	307 776 496,44	-273 300 000,00	34 476 496,44
charges financières	100 058,12		100 058,12
RESULTAT FINANCIER (6)	307 676 438,32	-273 300 000,00	34 376 438,32
RESULTAT AVANT IMPOTS (5+6)	619 410 975,43	-117 721 972,39	501 689 003,04
Impôts exigible sur résultats ordinaires	85 402 885,00		85 402 885,00
Impôts différés variation sur résultats ordinaires	-16 028 662,99		-16 028 662,99
participation des travailleuses au bénéfice	85 000 000,00		85 000 000,00
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES (8)	465 036 753,42	-117 721 972,39	347 314 781,03
Elements extraordinaires (produits)			
Elements extraordinaires (charges)			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (9)			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (10)	465 036 753,42	-117 721 972,39	347 314 781,03
Part dans rsults nets des scts mises en équiv (1)		88 413 061,45	88 413 061,45
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)	465 036 753,46		435 727 842,48
Dont part des minoritaires (1)			435 727 842,48
part du groupe (1)			

Source : Elaboré par l'étudiant

Sous-section 03 : Présentation des états financiers consolidés

Cette dernière sous-section représente le résultat de tous les aspects théoriques et pratiques présentés tout au long de notre travail de recherche.

Au cours de cette sous-section, nous présentons la forme et le contenu des états financiers de base, le bilan et le compte de résultat, consolidés du groupe GEMA ainsi que les autres états financiers consolidé pour l'exercice 2016.

3-1. Bilan consolidé**Tableau N°20 : Bilan consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA "Actif"**

INTITULE DES COMPTES	NOTE	2016			2015
		Brut	Amort-prov	Net	Mnt net
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition					
Immobilisations incorporelles	1	28 196 612,77	27 337 883,90	858 728,87	786 969,44
Immobilisation corporelles	2	1 870 815 756,80	571 375 012,78	1 062 102 712,88	1 082 456 786,27
Terrain					
Batiments		465 559 771,02	61 863 867,29	403 695 903,73	140 317 205,82
autres immob corpor		728 186 163,64	502 459 912,43	225 726 251,21	101 884 018,64
Immobilisation en concession		439 731 791,00	7 051 233,06	432 680 557,94	578 989 892,61
Immobilisation en cours		237 338 031,14		237 338 031,14	261 265 669,20
Immobilisations financières	3	3 366 460 929,63	330 328 367,37	3 036 132 562,26	3 154 171 628,18
Titres mis en équivalence		1 607 395 837,10		1 607 395 837,10	1 584 452 597,81
Autres participations et créances rattachés		331 866 367,33	258 868 367,37	72 997 999,96	79 117 145,91
autres titres immobilisés		1 060 000 000,00		1 060 000 000,00	1 220 000 000,00
prêts et autres actifs fin, non courant		299 602 486,34	71 460 000,00	228 142 486,34	210 108 270,39
Impôts différé actif		67 596 238,86		67 596 238,86	60 493 614,07
TOTAL ACTIF NON COURANT		5 265 473 299,20	929 041 264,05	4 336 432 035,15	4 237 415 383,89
ACTIF COURANT					
stocks et en cours	4	9 526 929,46	956 803,78	8 570 125,68	7 692 558,83
créance et emplois assimilés	5	997 685 464,06	50 740 428,31	946 945 035,75	527 449 129,11
Clients		520 447 693,15	42 917 028,31	477 530 664,84	288 025 512,91
créances discordantes		8 212 013,09	8 212 013,09		
autres débiteurs		363 430 210,16	7 823 400,00	355 606 810,16	177 554 943,76
Impôts		113 807 560,75		113 807 560,75	61 868 672,44
autres actifs courants					
Disponibilités et assimilés	6	713 245 069,12	201 847 500,00	511 397 569,12	871 540 852,66
Placement et autres actifs fin non courant		201 847 500,00	201 847 500,00		
Trésorerie		511 397 569,12		511 397 569,12	871 540 852,66
TOTAL ACTIF COURANT		1 720 457 462,64	253 544 732,09	1 466 912 730,55	1 406 682 540,60
TOTAL GENERAL ACTIF		6 985 930 761,84	1 182 585 996,14	5 803 344 765,70	5 644 097 924,49

Source : Elaboré par l'étudiant

Tableau N°21 : Bilan consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA "Passif"

INTITULE DES COMPTES	NOTE	2016	2015
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	7	327 900 000,00	327 900 000,00
Capital non appelé			
Réserve légale			
Primes et réserves (réserves consolidées)	8	2 584 178 088,34	2 336 091 069,18
Ecart de réévaluation	9	1 503 579,82	1 503 579,82
Ecart d'équivalence		-102 092 224,26	139 782 245,57
Résultat net (Résultat part du groupe)	10	435 727 842,48	370 939 241,68
Autres capitaux propres-Report à nouveau	11		
Part de la société consolidante		3 247 217 286,38	3 176 216 136,25
Part des minoritaires			56 004 288,66
TOTAL CP		3 247 217 286,38	6 232 220 424,91
<u>PASSIF NON COURANT</u>			
Liaison inter agences	12		
Emprunts et dettes financières	13		
Impôts (différés et provisionnés)	14	3 889 888,89	12 815 927,09
Autres dettes non courantes	15	429 964 557,94	578 085 056,81
Provisions et produits comptabilisés d'avance	16	212 549 619,54	190 616 108,19
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		646 404 066,37	781 517 092,09
<u>PASSIF COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	17	215 744 138,39	124 338 965,98
Impôts	18	112 847 281,74	99 673 201,51
Autres dettes non courantes	19	1 576 875 328,20	1 406 348 240,60
Trésorerie passif	20	4 256 664,71	
TOTAL PASSIFS COURANTS		1 909 723 413,04	1 630 360 408,09
TOTAL GENERAL PASSIF		5 803 344 765,79	5 644 097 925,09

Source : Elaboré par l'étudiant

3-2. Compte de résultat consolidé

Tableau N°22 : Compte de résultat consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA

INTITULE DES COMPTES	NOTE	2016	2015
Vente et produits annexes	20	1 877 743 935,69	1 841 968 293,68
Variation stocks produits finis et encours			
productions immobilisée			
subvention d'exploitation			
Frais de siège			
Préstations fournis inter agences			
PRODUCTION DE L'EXERCICE (1)		1 877 743 935,69	1 841 968 293,68
achats consommés		-236 184 416,89	-41 285 537,64
services extérieures et autres consommations		-780 785 104,63	-948 453 686,70
Préstations reçus inter agences			
CONSOMMATION DE L'EXERCICE (2)	21	-1 016 969 521,52	-989 739 224,34
VALEUR AJOUTEE (1-2)		860 774 414,17	852 229 069,34
Charges de personnel		-461 286 880,67	-401 680 607,10
impôts, taxes et versements assimilés		-36 472 465,90	-39 945 451,77
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (4)	22	363 015 067,60	410 603 010,47
Autres produits opérationnels		40 738 417,56	87 082 540,22
Autres charges opérationnelles		-19 505 209,23	-16 665 376,97
dotations aux amortissements et aux provisions		-217 010 913,99	-206 051 319,01
reprise sur perte de valeur et provision		300 075 202,78	53 748 874,49
RESULTAT OPERATIONNEL (5)	23	467 312 564,72	328 717 729,20
Produits financiers		34 476 496,44	33 970 786,18
charges financières		-100 058,12	-69 817,37
RESULTAT FINANCIER (6)	24	34 376 438,32	33 900 968,81
RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (5+6)		501 689 003,04	362 618 698,01
Impôts exigible sur résultats ordinaires		-85 402 885,00	-48 969 157,00
Impôts différés variation sur résultats ordinaires		16 028 662,99	7 762 743,70
		-85 000 000,00	-75 000 000,00
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	25	2 253 034 052,47	2 016 770 494,57
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	26	-1 905 719 271,44	-1 770 358 209,86
RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES (8)	27	347 314 781,03	246 412 284,71
Elements extraordinaires (produits)			
Elements extraordinaires (charges)			
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (9)	28	0,00	0,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (10)	29	347 314 781,03	246 412 284,71
Part dans rslts nets des scts mises en équiv (1)		88 413 061,45	133 195 352,84
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)	30	435 727 842,48	379 607 637,55
Dont part des minoritaires (1)			8 668 395,87
part du groupe (1)		435 727 842,48	370 939 241,68

Source : Elaboré par l'étudiant

3-3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Tableau N°23 : Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA

DESIGNATION	NOTE	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1		
Encaissements reçus des clients et agences	2	4 203 303 019,58	4 477 743 990,68
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	3	3 982 601 433,60	4 030 328 172,40
Intérêts et autres frais financiers payés (autres que les frais bancaires)	4	99 593,60	9 984,70
Impôts sur les résultats payés		34 363 278,00	81 131 703,33
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires		186 238 714,38	366 274 130,25
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires (à préciser)	5	0,00	0,00
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)		186 238 714,38	366 274 130,25
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immob. Corporelles ou incorporelles	6	449 792 585,41	143 361 544,16
Encaissements sur cessions d'immob. Corporelles ou incorporelles	7	16 785 012,00	5 114 053,90
Décaissements sur acquisition d'immobilisation financière	8	1 340 293 242,00	782 737 712,60
Encaissements sur cessions d'immobilisation financières	9	1 040 000 000,00	489 775 383,14
Intérêts encaissés sur placements financiers	10	66 316 652,78	28 729 868,65
Dividendes et quote-part des résultats reçus	11	273 300 000,00	196 950 000,00
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)		-393 684 162,63	-205 529 951,07
Flux de trésorerie provenant des activités de financements			
Encaissements suite à l'émission d'actions	12	0,00	0,00
Dividendes et autres distributions effectués	13	156 954 500,00	204 564 503,40
Encaissements provenant de prêts	14	0,00	0,00
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	15	0,00	0,00
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)		-156 954 500,00	-204 564 503,40
Incidences des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités	16		
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)		-364 399 948,25	-43 820 324,22
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17	871 540 852,66	915 445 176,88
Trésorerie et équivalents de trésorerie à La clôture de l'exercice	18	511 397 569,12	871 540 852,66
Variation de trésorerie de la période		-360 143 283,54	-43 904 324,22

Source : Elaboré par l'étudiant

3-4. Tableau de variations des capitaux propres consolidé

Tableau N°24: Tableau de variation des capitaux propre consolidé de l'exercice 2016 du groupe GEMA

DESIGNATION		prime d'émission	Ecart de réévaluation	Ecart d'équivalence	Autres réserves consolidées et résultats	Report à nouveau	Capitaux propres		Total CP Groupe
							Part du groupe	Part des minoritaires	
Solde au 31/12/2014	327 900 000,00		1 503 579,82	158 967 153,74	2 500 404 933,60	0,00	2 988 775 667,16	50 695 892,83	3 039 471 559,99
Report à nouveau									
Changement de méthode comptable									
Correction d'erreurs significatives									
Réévaluation des immobilisations									
Ecart d'équivalence				-19 184 908,77			-19 184 908,77		-19 184 908,77
Profits ou pertes non comptabilisés									
Dividendes et assimilés payés					-164 313 864,42		-164 313 864,42	-3 360 000,00	-167 673 864,46
Augmentation de capital									
Réserves									
Résultat de l'exercice					370 939 241,68		370 939 241,68	8 668 395,87	379 607 637,55
Solde au 31/12/2015	327 900 000,00		1 503 579,82	139 782 244,97	2 707 030 310,86	0,00	3 176 216 135,65	56 004 288,70	3 232 220 424,31
Report à nouveau						0,00			
Changement de méthode comptable									
Correction d'erreurs significatives									
Réévaluation des immobilisations									
Ecart d'équivalence				-241 874 469,23			-241 874 469,23		-241 874 469,23
Profits ou pertes non comptabilisés									
dont le compte de résultat									
Dividendes et assimilés payés					-122 852 222,48		-122 852 222,48	-56 004 288,70	-178 856 511,18
Augmentation de capital									
Réserves									
Résultat de l'exercice					435 727 842,48		435 727 842,48		435 727 842,48
Solde au 31/12/2016	327 900 000,00		1 503 579,82	-102 092 224,26	3 019 905 930,86	0,00	3 247 217 286,42	0,00	3 247 217 286,38

Source : Elaboré par l'étudiant

Conclusion

Cette étude de cas a été très enrichissante ; Nous avons eu l'occasion de bien appréhender les notions théoriques acquises dans les deux chapitres précédents.

A travers ce chapitre nous avons essayé de présenter les travaux et phases de consolidation commençant par :

La détermination du périmètre de consolidation, ensuite l'application du processus de consolidation avec ces quatre phases commençant par l'homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation, puis le cumul des comptes individuels homogénéisés et l'élimination des opérations réciproques réalisées entre les entités composant le groupe et enfin, la répartition des capitaux propres à savoir le pourcentage d'intérêt et la présentation des états financiers consolidés.

Conclusion Générale

Cette recherche avait pour ambition d'apporter une meilleure compréhension à la consolidation des comptes. Cela nous a conduits à puiser dans une vaste littérature et à déterminer, d'une part, les aspects théoriques de la consolidation des comptes et, d'autre part, le processus à suivre pour établir les états financiers consolidés ; pour cela nous avons tenté de répondre à la question principale suivante : **En quoi consiste la consolidation comptable et quelle est le processus de mise en œuvre de cette dernière ?**

Ceci nous permet de conclure que les comptes consolidés ont pour objectif de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble des sociétés formant un groupe comme s'il s'agissait d'une entreprise unique. Donc la consolidation permet de traduire au mieux l'activité commune et les opérations vis-à-vis des tiers.

Avant d'entamer le processus de consolidation il est indispensable tout d'abord de définir le périmètre de consolidation qui est l'ensemble des filiales et participations qui font l'objet d'une consolidation.

Après avoir défini le périmètre de consolidation, on doit commencer la démarche générale de cette dernière qui consiste à cumuler les comptes des sociétés contrôlées et ceux de société mère, tout en éliminant les comptes et les opérations intra-groupe. L'ensemble des différences existant en matière de présentation des comptes sociaux et méthodes d'évaluation retenues par chaque société conduit à des hétérogénéités. Par conséquent, il est nécessaire, avant de procéder à la consolidation, d'homogénéiser les différentes méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sociaux afin d'obtenir des états financiers consolidés.

Après la présentation des différentes parties de notre recherche, on a obtenu les réponses aux hypothèses données précédemment comme suit :

La première hypothèse ne se vérifie pas totalement, car le pourcentage de contrôle est l'élément principal qui détermine le périmètre de consolidation et non le pourcentage de détention des capitaux.

La deuxième hypothèse a été vérifiée, car la pratique de consolidation comptable est traduite par le cumul et le retraitement des états financiers individuels des sociétés objet de consolidation afin d'établir les états financiers consolidés.

Concernant la troisième hypothèse, elle est vérifiée car le groupe GEMA applique les règles de consolidation conformément au SCF.

D'après les recherches effectuées pour la réalisation de ce travail on constate les points suivants :

- ✓ Les groupes financiers sont les seuls soumis à produire des comptes consolidés.
- ✓ Les états financiers individuels de la société mère ne permettent pas de donner une vision claire et globale sur la situation financière du groupe.
- ✓ Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont les sociétés sur lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle ou une influence notable.
- ✓ Les méthodes de consolidation changent selon le type de contrôle que la société mère exerce sur les filiales.
- ✓ Le processus de consolidation passe par quatre étapes : Homogénéisation des comptes, Intégration des états individuels, Elimination des opérations intra-groupe, et à la fin la Répartition des capitaux propres.

Les recommandations

Suite aux insuffisances rencontrées au cours de notre recherche, il est nécessaire de formuler quelques recommandations :

- ✓ Utilisation du logiciel de consolidation des comptes à l'effet de rendre aisée l'élaboration des états financiers consolidés et en améliorer le processus notamment la fiabilité des états financiers.
- ✓ La régularisation des écarts entre créances et dettes ressortis dans les états de rapprochement intra-groupe à l'effet de rendre homogène les montants des créances et dettes intra-groupe.
- ✓ Au niveau des universités, il faut donner de l'importance à cette technique pour que les futurs cadres acquièrent des connaissances acceptables sur la consolidation (séminaire, colloque, recherches...).

Les perspectives de la recherche

La consolidation des comptes est une problématique qui demande plus d'observation et de pratique, pour cela cette notion doit être actualisée et développée par d'autres chercheurs et dans d'autres sujets similaires notamment ;

- ✓ La variation du périmètre de consolidation
- ✓ La fusion des sociétés
- ✓ L'analyse financière des comptes consolidés

❖ Livres

- Bruno Bachy, Michel SION, **Analyse financière des comptes consolidés**, DUNOD, 3^{ème} édition, Paris, 2015
- Djelloul Boubir, **consolidation des comptes comparatifs SCF-IFRS**, Algérie, édition Sahel 2013
- Dominique MESPLE-LASSALLE, **la consolidation des comptes**, édition DUNOD, 5^{ème} édition, Paris, 2013.
- Eric ROPERT, **Nouvelle pratique des comptes consolidés**, édition GUALINOO, Paris, 2000.
- Elisabeth BERTIN, **Les états financiers consolidés IAS/IFRS**, édition GUALINO, Paris, 2007.
- François COLONET, Simon PAOLI, **Pratique des comptes consolidés**, DUNOD, 6^{ème} édition, Paris, 2016.
- J.Y.EGLEM, P.GAZIL, **La consolidation outil de gestion et de contrôle de groupe**, édition VUIBERT, France, 1984.
- Jean-pierre JOBARD, **Gestion financière de l'entreprise**, Sirey 11^{ème} édition, 1997.
- Jean MONTIER, Olivier GRASSI, **Technique de consolidation**, Economica, 2^{ème} édition, Paris, 2006.
- Jean-Michel PALOU, **Manuel de consolidation principes et pratiques**, 3^{ème} édition, groupe revue Fiduciaire, Paris, 2001.
- Mohamed NEJI HERGLI, **Maitriser la consolidation des comptes référentiel IFRS**, Octobre 2007
- Messekji chafik, **Technique de consolidation des comptes de groupe**.
- Robert OBERT, **Pratique des normes IFRS et USGAAP**, édition DUNOD, 5^{ème} édition, Paris, 2013.
- Sophie de Oliveira LEITE, Dang PHAM, **La consolidation des comptes**, édition Elipses, Paris, 2002.
- Saby, Rosier Guillaume, Marie-Christine, Rananjason RALAZA, Tokiniaina, **comptabilité et audit**, TYROLLES, Paris, 2015.

❖ Mémoires

- SAIDI KHALED, **La consolidation des comptes selon le référentiel IAS/IFRS**, Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de post graduation spécialisée en comptabilité, Ecole supérieure de commerce 2009
- DJENADI HICHEM, **la consolidation des comptes dans les entreprises groupe en Algérie**, mémoire pour l'obtention du diplôme de master, Ecole supérieure de commerce, 2013/2014.
- Youcef SAIHI, **Les consolidés des impôts différés selon les normes IAS/IFRS en Algérie**, mémoire pour l'obtention du diplôme de magister, ESC d'Alger, 2010/2011.

❖ Articles, règles et lois

- Journal officiel, N°19, 25 mars 2009.
- Journal officiel, N°77, 11 décembre 1996.
- Article 138 de code des impôts directs et taxes assimilées.
- Code de commerce.

❖ Sites web

- [http:// www.scholarvox.com](http://www.scholarvox.com)
- [http:// www.sndl.cerist.dz](http://www.sndl.cerist.dz)

Annexes

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1) IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

- Raison sociale : SOCIETE GENERALE MARITIME "GEMA"
- Siège social : 02 RUE JAWAHARLAL NEHRU(ex.BEZIERS)
- Activités principales : CONSIGNATION DE NAVIRES ET COURTAGE
- Activités secondaires : TRANSIT ET AVITAILLEMENT

2) CAPITAL SOCIAL

- Montant du capital : 327 900 000,00 DA
- Nombre d'actions : 2.186
- Valeur nominale (ou faciale) de l'action : 150.000,00 DA

3) ACTIONNAIRE(S)

Actionnaire(s)	Nombre de titres	% du capital social
<input type="checkbox"/> GATMA.....	2.186	100%
<input type="checkbox"/>		

Liasse de consolidation

LC N°4

☐ SOCIETE : groupe GEMA
 ☐ BILAN DE L'EXERCICE : 2016

**TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION DES SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE
 (PERIMETRE DE CONSOLIDATION)**

SOCIETES	CAPITAL		PARTICIPATION DETENUE		% GROUPE (D/B)	% HORS GROUPE (100-E)	VALEUR DES TITRES G	PROVISION SUR TITRES H	VALEUR NETTE DISTRIBUEE I	DIVIDENDES ENCAISSES J
	NBRE ACTIONS	MONTANT B	NBRE ACTIONS C	MONTANT D						
1- SOCIETES DU GROUPE * CONSOLIDES										
FILTRANS	2 000	200 000 000	2000	10 000 000	100	0	619 355 656,16			50 000 000
S.I.H Agerian Ligabue Catering	44 969 25 000	44 969 000 000 100 000 000	1490 8 750	1 490 000 000 131 075 000	4,53% 35 15	95,47% 65 85	1 252 969 785,14 354 426 052,05	163 790 040,70		0 0 223 300 000 0
* NON CONSOLIDEES										
Comarpex Algérie	1 000	100 000 000	210	21 000 000	21	79	-62 488 339,27	21 000 000,00		0
SUDCARGOS ALGERIE	1 000	10 000 000	380	3 800 000			-9 049 072,53	3 800 000,00		0
SAIDAL		2 500 000 000	100 000	79 418 410				16 418 410,00		4 000 000
TOTAL 1			112 830	1 735 293 410			2 155 214 081,56	205 008 450,70		277 300 000
2- AUTRES SOCIETES										
TOTAL 2										
TOTAL3 = 1+2										

LC N°5

☐ SOCIETE : GROUPE GEMA
 ☐ BILAN DE L'EXERCICE : 2016

**TABLEAU RECAPITULATIF DES CREANCES SUR LES SOCIETES
 CONSOLIDEES DU GROUPE**

(U = DA)

SOCIETES DU GROUPE	Créances discordantes	467560 débiteurs divers	460001 AutresCréances	451500 Créances sur assoc. et sociétés apparentées	409 Créances d'exploitation	411005	411001 Créances sur clients	411007 CNAN NORD	411010 CNANGROUP
GEMA									
FILTRANS			180 000,00	1 860 507,27			642 571,47		
NASHCO							3 437 148,48		
CNAN/NORD							500 000,00		
CNAN GROUP							468 641,71		
ERENAV							147 775 148,90		
ENTMV									
FILTRANS									
GEMA					242 000,00		9 242 970,15		
CNAN					150 000,00		0,00		
NASHCO					125 000,00		39 965,00		
ENTMV							457 286,46		
ERENAV									
S/TOTAL	0	0	180 000	1 860 507,27	517 000,00	0,00	162 563 732,17	0,00	0,00

LC N°8

- SOCIETE : GROUPE GEMA
 BILAN DE L'EXERCICE : 2016

**TABLEAU RECAPITULATIF DES PRODUITS DES SOCIETES
 CONSOLIDEES DU GROUPE**

(U = DA)

SOCIETES DU GROUPE	700 VENTES DE MARCHANDISES	701 VENTES DE PRODUITS FINIS	706 PRESTATIONS SERVICES	76 PRODUITS FINANCIERS	75 AUTRES PRODUITS
GEMA					
FILTRANS				50 000 000,00	
ENTMV	198 329 403,45		372 000,00	223 300 000,00	
ALC				4 000 000,00	
SAIDAL			2 656 448,60		
MASHCO					
CNAN GROUP	633 282,80		1 597 289,72		
CNAN NORD			30 000,00		
CNAN MED			264 000,00		
ERENAV	347 933,15				
FILTRANS					
S/TOTAL	199 310 619,40	0,00	4 919 738,32	277 300 000,00	0,00

LC N°6

Canevas liasse de consolidation...GATMA

- SOCIETE : GROUPE GEMA
 BILAN DE L'EXERCICE : 2016

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DETTES SUR LES SOCIETES
CONSOLIDEES DU GROUPE**

(U = DA)

Identification de la société	Dettes discordantes	171450 investissements	401 Dettes de stocks	451 Dettes sur associés et sociétés apparentées	466 Dettes d'exploitation	419 Avances Commerciales	(58) Dettes Financières	Autres Dettes 467
GEMA					4 132 697,23			
ENTMV					2 871 200,00			
NASHCO								
FILTRANS								
CNAN								
ERENAV								
FILTRANS								
GEMA				904 835,80				
CNAN MED				1 199 250,00				
SITOTAL	0,00	0,00	0,00	2 104 085,80	7 003 897,23	0,00	0,00	0,00

Liasse de consolidation

LC N°9

Canevas /Iasse de consolidation...GATMA

- SOCIETE : GROUPE GEMA
- BILAN DE L'EXERCICE : 2016

RELEVÉ DES STOCKS INTRA-GROUPE

Code tiers	Identification De la société	MONTANTS DES ACHATS			TOTAL (A+B)	% DES ACHATS INTRA-GROUPE (A/B)	STOCKS INTRA-GROUPE (U = DA)	
		AUX STES DU GROUPE A	AUX STES HORS GROUPE B	STOCKS TOTAL E			STOCKS INTRA-GROUPE (E+D) F	
	MARCHANDISES	A	B	C	D	E	F	
	MATIERES ET FOURNITURES	N	E	A	N	T		
	PRODUITS SEMI-OUVRES							
	PRODUITS ET TRAVAUX EN COURS							
	PRODUITS FINIS							
		0	0	0	0	0	0	

Canevas /asse de consolidation...GATMA

LC N°10

- SOCIETE : GROUPE GEMA
 BILAN DE L'EXERCICE : 2016

DETERMINATION DE L'ACTIF NET

COMPTES DE BILAN	(U = DA)	
	AVANT RETRAITEMENT	RETRAITEMENT
- Capital	527 900 000,00	-200 000 000,00
- Prime d'apports		
- Réserves	2 120 878 088,34	463 300 000,00
- Subventions reçues		
- Ecart de réévaluation	1 503 579,82	
- Ecart d'équivalence		-102 092 224,26
- Résultat net (part du groupe)	465 036 753,42	-29 308 910,94
- Autres capitaux propres: report à nouveau		
ACTIF NET (AVANT RESULTAT)	3 115 318 421,58	131 898 864,80
		3 247 217 286,38

LC-T11

Canevas /asse de consolidation...GATMA

GRUPE GEMA

- SOCIETE : GEMA
- BILAN DE L'EXERCICE : 2016

DIVIDENDES RECUS/VERSES INTRA -GRUPE

Code tiers	Identification de la société	Dividendes versés/reçus		Observations
		Dividendes bruts	Dividendes nets	
	DIVIDENDES PERCUS			
	de FILTRANS	50 000 000,00		
	d'ALC	223 300 000,00		
	de SAIDAL	4 000 000,00		
	TOTAL	277 300 000,00		
	TOTAL	4 000 000,00		
	DIVIDENDES VERSES			
	GATMA	100 000 000,00		
	TOTAL	100 000 000,00	0,00	

* Retenues à la source opérée

LC N°7

Canevas /asse de consolidation...GATMA

- SOCIETE : GROUPE GEMA
 BILAN DE L'EXERCICE : 2016

**TABLEAU RECAPITULATIF DES STOCKS ET CHARGES INTERNES
AUX SOCIETES CONSOLIDEES DU GROUPE**

SOCIETES DU GROUPE	(U = DA)				
	600 CONSOMMATIONS MARCHANDIES	601,602,61 CONSOMMATIONS MATIERES, FOURITURES ET AUTRES APPROV	62 SERVICES extérlieurs	66 charges FINANCIERES	65 AUTRES CHARGES
GEMA					
ENTMV	169 700 908,36				
NASHCO	3 913 289,30		7 312 294,00		
FILTRANS					
ERENAV					
FILTRANS					
ENTMV					
NASHCO					
FILTRANS					
ERENAV					
S/TOTAL	173 614 197,66		7 312 294,00		

*Préciser les opérations sur une annexe détaillée.

Table des matières

Remerciements	I
Dédicaces	II
Sommaire.....	V
Liste des abréviations.....	VI
Liste des tableaux.....	VII
Liste des schémas.....	VIII
Liste des annexes.....	IX
Résumé.....	X
Introduction générale.....	A-C

Chapitre 1 : Notions de base sur la consolidation des comptes

Section 1 : Généralités sur le groupe	2
1-Définition du groupe.....	2
2-Catégorie de groupe et leurs liens.....	3
3-Les caractéristiques générales du groupe	6
Section 2 : Notions sur la consolidation.....	9
1-Présentation de la consolidation.....	9
2-Le cadre légale et règlementaire de la consolidation.....	12
3-techniques et démarches de la consolidation.....	14
Section 3 : Périmètre et méthode de consolidation.....	19
1-Périmètre de consolidation.....	19
2-Le pourcentage d'intérêt et de contrôle	22
3-Les méthodes de consolidation.....	25
Conclusion du premier chapitre	34

Chapitre 2 : La mise en place du processus de consolidation

Section 1 : L'homogénéisation et l'intégration des comptes individuels.....	37
1-L'homogénéisation des comptes individuels.....	37
2-L'intégration des comptes individuels.....	42
Section 2 : L'élimination des opérations intra-groupe et répartition des capitaux propres	44
1-L'élimination des opérations réciproques.....	45
2-Répartition des capitaux propres et élimination des titres de participation.....	52
Section 3 : Présentation des états financiers consolidés	55
1-Bilan consolidé.....	56
2-comptes de résultat consolidé.....	60
3-tableau des flux de trésoreries	64
4-tableau des variations des capitaux propres.....	67
5-les notes annexes.....	69
Conclusion du deuxième chapitre.....	70

Chapitre 3 : la consolidation des comptes du groupe GEMA

Section 1 : Présentation du groupe GEMA.....	73
1-Présentation et missions du groupe GEMA.....	73
2-Organisation générale du groupe GEMA.....	80
Section 2 : Homogénéisation et intégration des comptes individuels.....	84
1-Périmètre et méthodes de consolidation	84
2-Homogénéisation des comptes	86
3-Intégration des états financiers individuels.....	86
Section 3 : Elimination des opérations réciproque, répartition des capitaux propres et présentations des états financiers consolidés.....	90

1-Elimination des opérations réciproques.....	90
2-La répartition des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.....	92
3-Présentation des états financiers consolidés.....	98
Conclusion du troisième chapitre.....	103
Conclusion générale.....	104
Bibliographie.....	107
Annexes.....	109
Table des matières	119